

Table des matières

INTRODUCTION	2
CONSEIL COMMUNAL	3
LISTE	3
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL.....	4
COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL.....	5
COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2021	6
MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS	11
VOTATIONS ET ÉLECTIONS.....	14
MUNICIPALITÉ	16
ORGANISATION	16
DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18.....	17
PRÉAVIS BOUCLÉS.....	18
COMMISSIONS MUNICIPALES	21
RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES	23
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	35
PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ.....	35
SECRÉTARIAT MUNICIPAL.....	36
ARCHIVES COMMUNALES.....	37
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE	38
CONTRÔLE DES HABITANTS.....	39
RESSOURCES HUMAINES	44
BÂTIMENTS COMMUNAUX.....	46
SERVICE DE CONCIERGERIE.....	49
GRANDE SALLE ET ANCIEN STAND DE VAUVRISE	50
ESPACES VERTS.....	51
FORÊTS	51
PARCS ET JARDINS	53
TRAVAUX.....	54
SERVICE DES TRAVAUX	54
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	56
URBANISME.....	57
FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE	59
ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	59
SÉCURITÉ PUBLIQUE - SPORTS	64
POLICE	64
SERVICE DU FEU.....	67
SERVICES INDUSTRIELS	70
SERVICE DES EAUX.....	70
STEP	71
CONCLUSIONS	72
FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2021.....	73

INTRODUCTION

PRÉAVIS 2022 - 10

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE BEX AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2021

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Bex du 27 avril 2016,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2021 ainsi que les comptes communaux tels qu'arrêtés au 31 décembre 2021.

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2021 (législature 2021 - 2026)

AMOS	André	HALDI	Jean-Michel
ARIMONDI	Franco	HEUNERT DOULFAKAR	Sibylle
ATHANASIADES	Pierre	KAPELA	Rosanne
BADIC	Sanel	KOEHLER	Jean-Michel
BADOUX	Jannick	KOHLI	Marielle
BARBEZAT	Christophe	LAUBER	Fabienne
BARBEZAT-FUCHS	Circé	MALOKU	Qlirim
BIELMAN	Anne	MARLÉTAZ	Jean-Philippe
BLATTI VILLALON	Christine	MARSDEN	Marianne
BLUM	Laurine	MATILE	Tristan
BUCCI	Dario	MONNARD	Vincent
BUSSIEN	Chantal	MOREILLON	Valentine
CARMINATI	Pierre	MOREX	Nathalie
CHERIX	Reynold	MUNDLER	Marc
COMTE	Eliane	NORMAND	Jérémy
COSANDEY	Yves	PONTIGGIA	Lisa
CRETTON	Annelise	PULFER	Bernard
CROSET	Michel	REGAZZONI	Stefano
DALLINGE	Aymeric	ROESLER	Christoph
DAUPHIN	Audrey	RUSSO	Anna
DELALANDE DERRAC	Sylvie	SARDA	Philippe
DESARZENS	Eliane	SCHWAB	Benjamin
DESARZENS	Julien	SIMEON	Christophe
DUPONT BONVIN	Odette	TABAC	Laure-Reine
FANKHAUSER	David	TSCHUMI	Ally
FORESTIER	Josette	VALTERIO	Gaëlle
FRANCEY	Clyde	WENGER	Urs
GERBER	Martine	ZIEGLER	Aesane
GUÉRIN	Baptiste	ZUBER	Sylviane
GUÉRIN	Carole		
GUEX	Frédéric		

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1^{ER} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

Président

GUÉRIN Baptiste

1^{er} vice-président

SARDA Philippe

2^{ème} vice-président

PULFER Bernard

Scrutateurs

AMOS André

DESARZENS Julien

Scrutatrices suppléantes

DELALANDE DERRAC Sylvie

KOHLI Marielle

Secrétaire

PAYOT Martine

Huissière

CHARBONNET Nathalie

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION DES FINANCES

M. ROESLER Christoph (président)
 M. ATHANASIADES Pierre
 M. BARBEZAT Christophe
 M. BUCCI Dario
 M. PULFER Bernard
 Mme RUSSO Anna
 Mme TABAC Laure-Reine

DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES ILES D'AMONT

M. BUCCI Dario
 M. CARMINATI Pierre
 Mme GERBER Martine
 M. GUÉRIN Baptiste
 M. MARLÉTAZ Jean-Philippe

Suppléante :

Mme KAPELA Rosanne

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPOSITION COMMUNALE

M. MUNDLER Marc (président)
 Mme COMTE Eliane
 Mme DELALANDE DERRAC Sylvie
 Mme VALTERIO Gaëlle
 Mme ZIEGLER Aesane

DÉLÉGATION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS »

M. CARMINATI Pierre
 Mme CRETTON Annelise
 Mme GERBER Martine
 M. MATILE Tristan
 M. MUNDLER Marc

COMMISSION DE GESTION

Mme GUÉRIN Carole (présidente)
 Mme BARBEZAT-FUCHS Circé
 M. KOEHLER Jean-Michel
 Mme KOHLI Marielle
 M. MONNARD Vincent
 M. REGAZZONI Stefano
 M. SIMEON Christophe

DÉLÉGATION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORGANISME REGIONAL DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE

Mme MOREILLON Valentine
 Mme TSCHUMI Ally

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

M. AMOS André
 Mme BADOUX Jannick
 M. GUEX Frédéric
 Mme LAUBER Fabienne
 M. MATILE Tristan

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M. GUÉRIN Baptiste

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2021

En 2021, le Conseil communal a tenu 6 séances au cours desquelles la Municipalité a présenté 19 préavis.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2021

SÉANCE DU 17 MARS 2021

NOMME :

- Mme Anne Bielman en tant que scrutatrice et M. Marc Mundler en tant que scrutateur suppléant en remplacement de feu M. Eric Maendly,
- M. Marc Mundler en tant que nouveau délégué au sein de la Commission Chablais Agglo en remplacement de feu M. Eric Maendly.

DÉCIDE :

- à l'unanimité, d'adopter, tels que proposés, les statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du district d'Aigle et d'adhérer à ladite association (préavis 2021/01),
- à l'unanimité, d'adopter les modifications des articles 21 et 22 du règlement de l'entente intercommunale du SDIS des Salines telles que proposées ainsi que la nouvelle annexe 1 dudit règlement (préavis 2021/02).

AUTORISE :

- par 41 oui et 9 abstentions, la Municipalité à équiper les pistes Vita et finlandaise d'un WC public raccordé aux collecteurs communaux (préavis 2021/03).

RENOIE À LA MUNICIPALITÉ :

- par 37 oui, 1 non et 8 abstentions, le postulat de M. le conseiller Christophe Grand du groupe Socialiste intitulé « *Pour une transition écologique des parcelles agricoles et viticoles communales* »,
- à l'unanimité, le postulat de MM. les conseillers Michael Dupertuis (groupe Ouverture), David Fankhauser (groupe Avançons), Philippe Sarda (groupe PLR), Jean-Philippe Marlétaz (groupe socialiste) et Christoph Roesler (groupe UDC) intitulé « *Rejoignons le réseau MobiChablais* ».

SÉANCE DU 19 MAI 2021

ASSERMENTE :

- M. Clyde Francey (groupe Ouverture), en remplacement de feu M. Eric Maendly.

PREND ACTE :

- à l'unanimité moins 2 abstentions, des travaux entrepris pour optimiser la gestion de la distribution électrique sur le plateau de Solalex pour un montant de fr. 320'000.— (préavis 2021/04),
- par 19 oui, 13 non et 22 abstentions, des plus-values lors de la transformation de l'Ancien Stand de Vauvrise pour un montant de fr. 284'000.— (préavis 2021/05).

AUTORISE :

- à l'unanimité, la Municipalité à procéder à l'agrandissement de la caserne des pompiers à la rue du Simplon (préavis 2021/06),
- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de l'éclairage des trois salles de sport du centre sportif (préavis 2021/08).

ACCEPTE :

- la réponse immédiate donnée par la Municipalité à l'intervention de M. le conseiller Aymeric Dallinge (groupe Socialiste) intitulée « *Un an après, il est temps d'agir contre les violences LGBTIQ+ !* »,
- la réponse immédiate donnée par la Municipalité à l'intervention de M. le conseiller Aymeric Dallinge (groupe Socialiste) intitulée « *Maintenons les cartes journalistiques communales* ».

RENOIE À LA MUNICIPALITÉ :

- à l'unanimité, le postulat de Mme la conseillère Marielle Kohli (groupe Avançons) et de M. le conseiller Michael Dupertuis (groupe Ouverture) intitulé « *Pour une meilleure gestion de nos déchets* »,

- à l'unanimité, la motion de Mmes les conseillères Marielle Kohli (groupe Avançons) et Circé Barbezat-Fuchs (groupe Ouverture) intitulée « *Pour une indemnisation des membres du bureau de vote* »,
- à une large majorité, la motion de M. le conseiller Philippe Sarda intitulée « *Le Béliet ... écolo ... et les immeubles communaux* ».

ADOPTE :

- à l'unanimité, le volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes Vaudoises (préavis 2021/07).

SÉANCE DU 16 JUIN 2021

ACCEPTÉ :

- par 49 oui et 2 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 1 « *Nous vous invitons à poursuivre l'installation de bancs et la pose de poubelles à leur côté ainsi que tout au long des parcours de balades sur notre commune (Châtel, Dévens, etc.)* »,
- par 31 oui, 13 non et 5 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 2 « *Cela fait plusieurs années que la Commission de gestion déplore le fait de recevoir que très tardivement le rapport de gestion de la Municipalité. Cette année, cela s'est quelque peu amélioré. Mais la commission voudrait clarifier sa méthodologie de travail et son rapport avec les membres de la Municipalité. Elle souhaiterait recevoir en amont les rapports des différents services afin de mieux préparer l'étude des dicastères, comme cela se fait dans d'autres communes* »,
- par 49 oui et 2 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 3 « *Au fil des entretiens, la Commission a remarqué quelques problèmes de communication (informations aux habitants, recherche sur le site internet, etc.), comme le mentionne le rapport de gestion en page 33. Elle souhaite que la Commune engage du personnel qualifié, tel qu'un(e) chargé(e) de communication afin de pallier à ce manque et rendre plus dynamique la communication communale sur divers supports (pilier public, internet, etc.)* »,

- par 52 oui et 1 abstention, la réponse de la Municipalité au vœu n° 4 « *La Commission recommande la mise en place d'un concept qualité pour la documentation communale afin de faciliter la lecture des documents : l'auteur, date, service concerné et logo de Bex. Les documents fournis ne sont pas datés, ni référencés de la commune.* »,
- à l'unanimité, la réponse de la Municipalité au vœu n° 5 « *Nous demandons qu'un contrat écrit soit signé avec l'entreprise Thommen SA reflétant les conditions actuelles d'utilisation de la déchetterie afin de faciliter d'éventuelles futures modifications relatives à la déchetterie communale.* »,
- à l'unanimité, la réponse de la Municipalité à l'observation n° 1 « *Comme vous nous le rappelez régulièrement, un des documents sur lequel la Commission est chargée de travailler est la liste des préavis en cours ; il serait dès lors bien que ce dernier soit à jour lors de sa remise à la COGES. Sur le premier jet reçu cette année, deux préavis bouclés dans le rapport de gestion de la Municipalité sur l'année 2017 apparaissent encore. Sur la 2^{ème} version, l'un des deux a disparu et le deuxième, le préavis 2013/06, nous apprenons qu'il a été réellement bouclé en 2020 et non en 2017 comme stipulé alors. Nous déplorons ceci et nous souhaitons qu'à l'avenir, il y ait une meilleure communication entre la Municipalité et le Conseil communal lorsqu'un préavis est bouclé. Ainsi, nous souhaitons que les préavis bouclés fassent l'objet d'un bilan final avec les chiffres réels de fin de chantier.* »,
- par 52 oui et 1 abstention les comptes et la gestion 2020.

APPROUVE :

- par 32 oui, 12 non et 7 abstentions, le classement de la motion de Mme la conseillère Marielle Kohli (groupe Avançons) du 21 septembre 2011 intitulée « *Développement d'une nouvelle déchetterie* »,
- à l'unanimité, le classement du postulat du groupe « Avançons » du 29 octobre 2014 intitulé « *Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita* »,
- par 52 oui et 1 abstention, le classement de la motion du parti PLR du 27 juin 2018 intitulée « *les forêts de châtaigniers, une culture...* »,

- à l'unanimité moins 1 abstention, le classement du postulat du parti PLR du 5 décembre 2018 intitulé « *Pour une Place du Marché accueillante et vivante* »,
- par 33 oui, 13 non et 3 abstentions, le classement du postulat du groupe « Avançons » du 20 mars 2019 intitulé « *Etude de l'implantation d'une maison de la santé à Bex* »,
- par 49 oui et 4 abstentions, le classement du postulat de Mme la conseillère Annelise Cretton du 13 mai 2020 intitulé « *Mobilité douce, Bex ne doit pas se dégonfler* »,
- à l'unanimité, le classement du postulat du parti PLR du 13 mai 2020 intitulé « *Pour un contrôle de la sécurité des chantiers plus rigoureux* ».
- à l'unanimité moins 2 abstentions, le classement de la motion du groupe PLR du 9 décembre 2020 intitulée « *Pour une prise de conscience de la pollution lumineuse et la mise sur pied de mesures visant à une diminution de cette dernière* »,
- par 40 non, 1 oui et 4 abstentions, le classement du postulat des groupes « Avançons » et « Ouverture » du 9 décembre 2020, intitulé « *Toits solaires* ».

REFUSE :

- par 43 non et 9 abstentions, le classement du postulat du groupe « Avançons » du 6 décembre 2017 intitulé « *Circulation responsable et mobilité douce pour tous dans notre village de Bex* »,
- par 51 non et 2 abstentions, le classement du postulat de feu M. le conseiller Eric Maendly (groupe Ouverture) du 16 mai 2018 intitulé « *Pour un complément d'éclairage public au hameau des Dévens* »,
- par 31 non, 11 oui et 6 abstentions, le classement du postulat du groupe « Avançons » du 26 juin 2019 intitulé « *Postulat pour une évaluation des potentiels énergétiques renouvelables sur la Commune de Bex* »,
- par 47 non et 2 abstentions, le classement du postulat des groupes « Ouverture », PLR et Socialiste du 6 novembre 2019 intitulé « *Soutenons nos ménages et entreprises engagés dans la transition énergétique* »,
- par 38 non, 3 oui et 12 abstentions, le classement du postulat du groupe « Avançons » du 24 juin 2020 intitulé « *N'oublions pas les enfants à l'Ancien Stand de Vauvrisse – Offrons leur une place de jeux* »,
- par 34 non, 11 oui et 8 abstentions, le classement de la motion du groupe PLR du 17 octobre 2020 intitulée « *Pour un affichage respectueux de l'environnement* »,

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021

ASSERMENTE :

- Mme Christine Blatti-Villalon (SOC),
- Mme Laure-Reine Tabac (SOC),
- M. Qlirim Maloku (SOC),
- Mme Sybille Heunert Doulfakar (AO), en remplacement de Mme Martine Payot, démissionnaire,
- Mme Gaëlle Valterio (Les Verts), en remplacement de Mme Marion Perrig, démissionnaire.

NOMME :

- Mme Laure-Reine Tabac comme nouveau membre au sein de la Commission des finances, en remplacement de M. Jean-Philippe Marlétaz.

ACCORDE :

- à l'unanimité moins 1 abstention, à la Municipalité l'autorisation générale de plaider comportant le droit d'agir tant comme défenderesse que comme demanderesse devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, et de pouvoir ainsi se désister, transiger, compromettre ou passer expédient dans toutes les causes impliquant la Commune de Bex.

DÉCIDE :

- à l'unanimité, de ratifier le règlement du « *Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (Fonds durable)* ».

AUTORISE :

- à l'unanimité moins 1 abstention et selon l'amendement n° 1 accepté, la Municipalité à acquérir ou aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers et des actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de fr. 250'000.— par cas, charges comprises, avec une limite fixée à fr. 1'250'000.— au maximum pour la législature 2021-2026,
- à l'unanimité moins 1 abstention, la Municipalité à constituer des sociétés commerciales, des associations et des fondations, ainsi que l'acquisition et l'adhésion à de telles entités, pour un investissement de fr. 50'000.— par cas,

- à l'unanimité moins 1 abstention, la Municipalité à accepter des legs, donations et successions induisant des charges récurrentes ou ponctuelles jusqu'à concurrence de fr. 50'000.— par cas,
- à l'unanimité moins 1 abstention et selon l'amendement n° 2 accepté, la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de fr. 50'000.— par cas, moyennant qu'elle en informe ensuite la Commission des finances et le Conseil, lors de la première séance du Conseil qui suivra cette décision et s'engage à obtenir son approbation dans le cadre de la présentation des comptes,
- à l'unanimité, la Municipalité à signer la convention d'engagement pour que la Commune de Bex rejoigne le réseau MobiChablais (préavis 2021/14).

CHARGE :

- à l'unanimité moins 1 abstention, la Municipalité de rendre compte, dans son rapport de gestion annuel, de l'emploi qu'elle a fait des différentes autorisations.

FIXE :

- à l'unanimité moins 1 abstention, le plafond d'endettement brut pour la législature 2021-2026 à 75 millions de francs, risques pour cautionnement inclus (préavis 2021/10),
- par 40 oui, 2 non et 8 abstentions, le montant des indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026 (préavis 2021/13),
- par 40 oui, 2 non et 8 abstentions, le montant des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026 (préavis 2021/13),
- par 40 oui, 2 non et 8 abstentions, le montant des indemnités du Bureau électoral pour la législature 2021-2026 (préavis 2021/13).

APPROUVE :

- à l'unanimité, le classement du postulat du 17 mars 2021 intitulé « *Rejoignons le réseau MobiChablais* ».

CLASSE :

- par 19 non, 18 oui et 13 abstentions, le postulat de Mme la conseillère Eliane Comte (groupe PAI/UDC) intitulé « *Construction d'un trottoir* ».

RENVIOI À LA MUNICIPALITÉ :

- par 31 oui, 4 non et 16 abstentions, le postulat de M. le conseiller Christophe Barbezat (groupe Avançons-Ouverture) intitulé « *Il n'y a pas que l'origine, il y a aussi des racines* »,
- à une large majorité moins 1 refus, la motion de M. le conseiller Christophe Siméon (groupe Socialiste) intitulée « *Pour une sécurisation de l'Avenue Biaudet* ».

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

ASSERMENTE :

- Mme Audrey Dauphin (PAI/UDC), en remplacement de M. Denis Aviolat, démissionnaire.

AUTORISE :

- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux pour le prolongement du passage inférieur de la gare de Bex en direction de la route de Vannel (préavis 2021/12),
- par 41 oui, 3 non et 6 abstentions, la Municipalité à acquérir pour les classes des collèges de la Cible, du BAP, du Foyer, de la Petite Servanne, de l'Allex et de l'iBât le matériel d'affichage numérique frontal adéquat.

ACCEPTE :

- par 38 oui, 4 non et 9 abstentions, la réponse de la Municipalité à l'interpellation du groupe « Avançons-Ouverture » intitulée « *Cyberattaque – Protégeons nos données informatiques* » présentée par M. le conseiller Clyde Francey.

ADOPTE :

- à une large majorité moins 1 abstention, le volet stratégique (partie II) du Plan Directeur Intercommunal de Chablais Agglo (préavis 2021/16).

RENVIOI À LA MUNICIPALITÉ :

- à l'unanimité, le postulat de Mme la conseillère Eliane Comte du groupe PAI/UDC intitulé « *Pose d'une armoire à livres au parc Ausset* ».

CLASSE :

- par 28 oui, 3 non et 9 absentions et après réponse immédiate donnée par la Municipalité, l'interpellation de Mme la conseillère Anne Bielman intitulée « *Pour qu'on se souvienne de tous les Bellerins et de toutes les Bellerines* ».

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2021

ASSERMENTE :

- M. Jean-Michel Haldi (PAI/UDC), en remplacement de M. Nicolas Pfund, démissionnaire.

NOMME :

- Mme Gaëlle Valterio (Les Verts) comme nouvelle membre au sein de la Commission communale de recours en matière d'imposition (augmentation de 3 à 5 membres),
- Mme Eliane Comte (PAI/UDC) comme nouvelle membre au sein de la Commission communale de recours en matière d'imposition (augmentation de 3 à 5 membres).

DÉCIDE :

- à une large majorité moins 2 abstentions, de ratifier le règlement sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

ADOPTE :

- par 54 oui et 1 abstention, le budget 2022.

PREND ACTE :

- par 54 oui et 1 abstention, des budgets d'investissements communaux.

RENVIOI À LA MUNICIPALITÉ :

- par 31 oui, 12 non et 8 abstentions, le postulat du conseiller Christophe Siméon (groupe Socialiste) intitulé « *Pour une nouvelle gestion des parkings de Solalex* ».

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS

Postulat du parti Avançons, du 25 octobre 2017, intitulé « *Concept de nos besoins scolaires* »

Le préavis n° 2022/01, Futur des bâtiments communaux, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 2 mars 2022, répond à ce postulat puisqu'il permettra d'obtenir une estimation et de valider une planification des implantations scolaires futures selon les besoins déterminés par la Municipalité.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons du 6 décembre 2017 intitulé « *Circulation responsable et mobilité douce pour tous dans notre village de Bex* »

Le budget 2022 comprend le démarrage d'une étude dédiée à l'amélioration de la mobilité douce dans le centre du village. Ce travail réalisé conjointement entre la commission Mobilité et le Service technique sera soutenu par un bureau spécialisé sur la thématique. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la réalisation d'une voie verte (piste cyclable) reliant Aigle, Ollon et Bex par la RC780 dans lequel Bex est à la fois membre du comité décisionnel et technique.

Postulat de feu M. le conseiller Eric Maendly du 16 mai 2018 intitulé « *Pour un complément d'éclairage public au hameau des Dévens* »

Un plan directeur de l'éclairage public est en cours de réalisation et permettra à la commune de qualifier les besoins par secteurs/hameaux en éclairage public. Pour le hameau des Dévens, ce plan permettra de déterminer les besoins et les types d'éclairages nécessaires en regard des autres hameaux de la commune et des possibilités technologiques.

Motion du parti PLR du 6 novembre 2019 intitulée « *Conservation du patrimoine* »

Le préavis n° 2022/01, Futur des bâtiments communaux, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 2 mars 2022 répond à cette motion puisqu'il permettra d'obtenir une vision et estimation claires des travaux et des priorités à fixer pour la conservation de notre patrimoine communal.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat des partis Ouverture, PLR et Socialiste du 6 novembre 2019 intitulé « *Soutenons nos ménages et entreprises engagés dans la transition énergétique* »

Le préavis n° 2021/17, Mise en place et financement du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (Fonds durable), accepté par le Conseil communal dans sa séance du 6 octobre 2021 répond à ce postulat.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion de feu M. le conseiller Éric Maendly du 13 mai 2020 intitulée « *Pour le prolongement du sentier des Mines de sel* »

Les Salines suisses n'ont pas totalement refusé la possibilité de participer à l'aménagement d'une prolongation du Sentier des mines. La Municipalité, prise par d'autres sujets, n'a pas eu le temps de reprendre une étude de faisabilité de ce sentier. Cet objet sera incorporé au projet de nouvel aménagement du site touristique des Mines de sel, actuellement à l'étude.

Postulat du parti Avançons, du 24 juin 2020 intitulé « *N'oublions pas les enfants à l'Ancien Stand de Vauvrisse – Offrons leur une place de jeux* »

Le club service Kiwanis Bex-Salin a commencé la construction en atelier d'engins qui seront installés dans le parc Denise-Duval. La commune a fourni dans la mesure de ses possibilités le bois nécessaire à ces divers jeux, dont la première étape fait actuellement l'objet d'une mise à l'enquête publique.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion du parti PLR du 17 octobre 2020, intitulée « Pour un affichage respectueux de l'environnement »

Comme pour les élections communales, la commune a mis à disposition des différentes formations politiques engagées dans les élections cantonales des emplacements mobiles loués en localité et d'autres achetés pour les hameaux, qui complètent le dispositif Bex & Arts. La pose des affiches est effectuée par le personnel communal. Cette nouvelle pratique, qui rencontre l'adhésion des partis, sera renouvelée pour les élections à venir.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Motion du parti PLR du 9 décembre 2020 intitulée « Pour une prise de conscience de la pollution lumineuse et la mise sur pied de mesures visant à une diminution de cette dernière »

La Municipalité souhaite répondre à cette problématique de deux manières. La première sera au travers du futur plan directeur de l'éclairage public qui devra veiller à réduire la pollution lumineuse. La seconde sera par le biais du futur règlement lié au nouveau Plan d'Affectation Communal actuellement envoyé en demande préalable au Canton de Vaud et qui contient des articles liés à la réduction de la pollution lumineuse par le biais des enseignes publicitaires, vitrines commerciales et lumière de bâtiments privés. De plus, des actions de sensibilisation continueront à avoir lieu notamment lors de la nuit des Perséides où l'éclairage public de la commune est éteint dans la nuit du 12 au 13 août.

Postulat des partis Ouverture et Avancions du 9 décembre 2020 intitulé « Toits solaires »

A l'heure d'écrire ces lignes, l'installation photovoltaïque sur le toit du centre sportif touche à son terme avec une remise du chantier à fin avril. L'installation du toit de la Grande Servanne est planifiée pour les vacances d'été. Ces deux installations permettront de couvrir l'équivalent de 80 ménages. Une fois ces installations en service et les premiers mois de production passés, un rapport sera adressé au Conseil communal en réponse au postulat.

Postulat de M. le conseiller Christophe Grand du 17 mars 2021, intitulé « Pour une transition écologique des parcelles agricoles et viticoles communales »

La commune a entrepris de baisser drastiquement l'utilisation d'herbicides en procédant au désherbage avec de l'eau chaude ou au gaz. Cette technique n'est pas chimique à défaut d'être vraiment écologique ! Les agriculteurs de notre commune respectent les directives PER (prestation écologique requise) et certains ont déjà fait le pas ou sont en cours de transition vers une agriculture bio, qui ne peut être imposée en raison de la liberté de commerce. Toutefois, la Municipalité ne souhaite pas interférer dans ces choix individuels et pas toujours possibles pour chaque agriculteur. Le passage au bio demande au minimum 2 ans de transition et le respect de directives strictes et compliquées. Selon les techniques connues aujourd'hui, certaines cultures sont plus simples en mode bio que d'autres.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat des partis Avancions et Ouverture du 19 mai 2021, intitulé « Pour une meilleure gestion de nos déchets »

Une commission municipale a été nommée en début de législature et se rencontre régulièrement pour traiter notamment des sujets proposés par les postulants soit :

- analyse des besoins et propositions visant à réduire les déchets urbains communaux,
- réflexions concernant les éco-points ou les poubelles,
- actions liées au ramassage des déchets.

Motion des partis Ouverture et Avançons, du 19 mai 2021 intitulée « Pour une indemnisation des membres du bureau de vote »

L'objet de cette motion a été traité dans le cadre du préavis n° 2021/13, Rémunération des autorités communales, accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2021.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti PLR du 19 mai 2021, intitulé « Le Béliet... écolo... et les immeubles communaux ? »

Le préavis n° 2022/01 « Futur des bâtiments communaux », accepté par le Conseil communal dans sa séance du 2 mars 2022, répond à ce postulat puisqu'il permettra d'obtenir une vision des priorités et des choix fixés par la Municipalité pour la rénovation ou la vente de certains immeubles.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion Christophe Simeon du 6 octobre 2021, intitulée « Pour une sécurisation de l'avenue Biaudet »

Aucune étude n'a commencé pour cette avenue, nos services étant occupés par d'autres objets.

Postulat du parti Avançons-Ouverture du 6 octobre 2021, intitulé « Il n'y a pas que l'origine, il y a aussi les racines »

Comme annoncé lors du dépôt de ce postulat au Conseil communal, un secteur de nos forêts fait actuellement l'objet d'une étude visant à remplacer les espèces qui y poussent par des châtaigniers. Comme aussi évoqué, il n'y a plus de défrichage total et de replantation dans la gestion de nos forêts à ce jour.

Postulat du parti PAI-UDC du 10 novembre 2021, intitulé « Pose d'une armoire à livres au parc Ausset »

Une étude est en cours pour construire une armoire à livres plutôt que d'installer une ancienne cabine de téléphone, ce qui permettrait une meilleure intégration.

Postulat du parti Socialiste du 15 décembre 2021, intitulé « Pour une nouvelle gestion des parkings de Solalex »

Comme évoqué lors du dépôt de ce postulat, une étude a été réalisée ; des horodateurs seront posés et une synergie a été faite avec le tenancier.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

VOTATION FÉDÉRALE DU 7 MARS 2021

Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

Participation : 55.53%

Oui : 1'272 - Non : 1'090 - Blancs : 52 - Nul : 1

Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

Participation : 55.14%

Oui : 624 - Non : 1'701 - Blancs : 73 - Nul : 0

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Participation : 55.94%

Oui : 637 - Non : 1'708 - Blancs : 87 - Nul : 1

ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL DU 7 MARS 2021

Participation : 43.82%

Rentrés : 2'357 - Valables : 2'274 - Blancs : 18 - Nuls : 65

Répartition des sièges :

Liste Socialiste & Solidaire : 17

Les Vert-e-s : 6

Avançons - Ouverture : 17

PAI - UDC : 8

PLR Les Libéraux - Radicaux : 12

ÉLECTION COMMUNALE - MUNICIPALITÉ (1^{ER} TOUR) DU 7 MARS 2021

Participation : 45.77%

Rentrés : 2'462 - Valables : 2'455 - Blancs : 29 - Nuls : 7

Majorité absolue : 1'228

Aucun candidat élu

ÉLECTION COMMUNALE - MUNICIPALITÉ (2^{ÈME} TOUR) DU 28 MARS 2021

Participation : 42.61%

Rentrés : 2'281 - Valables : 2'254 - Blancs : 19 - Nuls : 27

Sont élus : Daniel Hediger 1'365

Emmanuel Capancioni 1'329

Dupertuis Michael 1'259

Dubois Carmen 1'180

Cherubini Alberto 1'156

Rapaz Pierre-Yves 1'079

Cossetto Jean-François 1'053

ÉLECTION DU SYNDIC DU 25 AVRIL 2021 (1^{ER} tour)

Participation : 42.16%

Rentrés : 2'271 - Valables : 2'260 - Blancs : 17 - Nuls : 11

Majorité absolue : 1'131

Aucun candidat élu

ÉLECTION DU SYNDIC DU 16 MAI 2021 (2^{ÈME} tour)

Participation : 41.52%

Rentrés : 2'240 - Valables : 2'226 - Blancs : 38 - Nuls : 14

Est élu : Alberto Cherubini 1'119

VOTATION FÉDÉRALE DU 13 JUIN 2021

Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

Participation : 54.34%

Oui : 716 - Non : 1'608 - Blancs : 43 - Nuls : 4

Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Participation : 54.82%

Oui : 831 - Non : 1'524 - Blancs : 35 - Nuls : 2

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Participation : 55.05%

Oui : 1'437 - Non : 905 - Blancs : 58 - Nuls : 2

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)

Participation : 55.05%

Oui : 1'103 - Non : 1'249 - Blancs : 47 - Nuls : 3

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Participation : 54.78%

Oui : 1'274 - Non : 1'050 - Blancs : 64 - Nuls : 2

VOTATION FÉDÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2021

Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

Participation : 45.89%

Oui : 877 - Non : 1'079 - Blancs : 55 - Nul : 1

Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

Participation 46.24%

Oui : 1'157 – Non : 828 – Blancs : 39 – Nuls : 3

VOTATION FÉDÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2021

Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »

Participation : 61.45%

Oui : 1'716 - Non : 924 - Blancs : 61 - Nuls : 3

Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »

Participation : 61.50%

Oui : 707 - Non : 1'865 - Blancs : 129 - Nuls : 5

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

Participation : 62.11%

Oui : 1'408 - Non : 1'281 - Blancs : 40 - Nuls : 4

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

En 2021, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence	:	M. CHERUBINI Alberto, syndic
1 ^{ère} vice-présidence	:	M. HEDIGER Daniel, conseiller municipal
2 ^{ème} vice-présidence	:	M. RAPAZ Pierre-Yves, conseiller municipal

**Administration générale, Finances
Culture, Affaires extérieures, & Economie**
Ressources humaines, Contrôle des habitants
Intégration, Communication, Inhumations
Archives

M. Alberto Cherubini, syndic
(remplaçant : Daniel Hediger)

Domaines & Bâtiments
Bâtiments communaux, scolaires et religieux
Conciergerie, Terrains communaux, Vignes
Carrières-gravières

M. Jean-François Cossetto
(remplaçante : Carmen Dubois)

**Urbanisme, Police des constructions,
Développement durable**
Cité de l'énergie, Energies renouvelables
Mobilité, Climat et environnement
Déchets, Eclairage public

M. Michael Dupertuis
(remplaçant : Alberto Cherubini)

Infrastructures & Espaces publics
Travaux, Routes, Espaces verts, Jardins familiaux
Forêts, Pâturages

M. Pierre-Yves Rapaz
(remplaçant : Emmanuel Capancioni)

**Formation, Affaires sociales, Santé,
Paroisses**
Transports scolaires, Réfectoire, Médiation
intercommunale

Mme Carmen Dubois
(remplaçant : Jean-François Cossetto)

Sécurité publique & Sport
Police, Défense incendie, Naturalisations
Protection civile, Militaires

M. Daniel Hediger
(remplaçant : Michael Dupertuis)

Services industriels & Tourisme
Eaux, Egouts, Epuration
Déchets carnés

M. Emmanuel Capancioni
(remplaçant : Pierre-Yves Rapaz)



DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18

AUTORISATION DE PLAIDER - ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES

L'autorisation de plaider est remise à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune ou directement à l'instance concernée lorsqu'un dossier fait l'objet d'une procédure devant les tribunaux.

Les dossiers suivants ont été traités en 2021 :

- recours Serge et Estelle Golay et consorts c/décision de la Municipalité de Bex du 20 janvier 2021 levant leur opposition et délivrant le permis de construire sur la parcelle n° 298 (démolition partielle et transformations d'une ferme/ construction d'un bâtiment de logements) ;
 - recours Virginie Schlaefli et consorts c/décision de la Municipalité de Bex du 6 mai 2021 (autorisation de marché mais refus d'autoriser la consommation de mets et de boissons ainsi que des animations musicales ou sportives, ateliers de bricolage ou démonstrations au Marché bellerin des 4 saisons le 22 mai 2021 à Bex) ;
 - recours Le Domaine des Bottés SA c/ décision de la Direction générale du territoire et du logement du 9 novembre 2020 refusant l'autorisation spéciale cantonale, parcelles n° 1689 et 1694 ;
 - recours WWF Suisse et consorts c/ décision du Département de l'environnement et de la sécurité DES du 4 septembre 2020 levant leur opposition et octroyant à la société MBR SA la concession n° 2/507 pour l'aménagement d'un palier hydroélectrique sur le Rhône à Massongex-Bex (MBR) ;
 - recours Sandra Maccagnan et consorts c/ décision de la Municipalité de Bex du 27 novembre 2020 levant leur opposition et délivrant les permis de construire pour la réalisation de deux fois deux villas reliées par un garage extérieur, avec quatre places de parc (CAMAC n° 188114), pour la réalisation de trois immeubles de logements avec garage souterrain commun et aménagements et places de parc extérieures (CAMAC n° 188873), pour la réalisation de trois villas groupées, avec six places de parc extérieures (CAMAC n° 185159), sur la parcelle n° 989, propriété de Orllati Real Estate SA et HRS Investment AG, promise-vendue à Prologis Sàrl ;
 - recours Pierrette Ziegler c/ décision de la Municipalité de Bex du 16 septembre 2021 levant son opposition et délivrant le permis de construire au projet de démolition d'une villa et construction de deux immeubles d'habitation de 11 logements avec garage souterrain au chemin de la Ruaz 3 à Bex, propriété de Mme Jacqueline Aeschmann, parcelle n° 125 ;
 - recours contre la décision non motivée de la Commission communale de recours en matière d'imposition du 3 novembre 2021 de réduire les bordereaux de taxe unique d'épuration pour les bâtiments ECA 5303 et 5304, PPE Le Hameau du Muveran, aux Plans-sur-Bex, propriété de ImmoFame Sàrl.
- Au cours de l'année 2021, la Municipalité a produit l'autorisation d'acquérir ou d'aliéner des immeubles que lui a accordée le Conseil communal pour la durée de la législature à l'occasion de :
- l'acceptation de la donation de la parcelle n° 1990, sise au lieu-dit Prénoud, par Mme Blurette Hélène Kohli et MM. Claude André Pierroz et Bernard René Pierroz ;
 - la vente de la parcelle communale n° 5023, sise au lieu-dit Aux Cloux, à M. Robert Meier ;
 - la constitution d'une servitude de passage à pied sur la parcelle n° 224, propriété de Mmes Heidy Croisier et Nicole Pittet et M. Marcel Croisier, ainsi que la constitution de servitudes de passage public à pied sur les parcelles communales n° 2259 et 6186, toutes sises à la route de Massongex ;
 - l'acquisition de la parcelle n° 1019, propriété de M. Pierre-Alain Pittier, au lieu-dit En Rond ;
 - la constitution d'une servitude de passage public à pied sur la parcelle n° 2605, propriété de Fixit SA, à la route des Mines-de-Sel ;
 - la renonciation au droit de préemption légal de la commune à l'occasion de la cession par M. Raymond Prudent à Habitat Bois Borer Sàrl du droit distinct et permanent de superficie n° 6853, parcelle communale de base n° 4853 sise à Anzeinde ;
 - l'acquisition des parcelles n° 2574, 2575 et 4833, propriétés de Mme Danielle Berthe Chevalley et MM. Roger Marcel Chevalley, Fabrice Max Chevalley et Jean-Pierre Félix Chevalley, sises aux lieux-dits Aux Chablets et A la Crosse.

PRÉAVIS BOUCLÉS

Rénovation du passage inférieur de la gare CFF

Désignation	Montants selon préavis 2021/12	Montants selon travaux exécutés	Différence
Etude préliminaire	fr. 28'000.00	fr. 28'078.00	fr. 78.00
Coûts globaux selon convention	fr. 864'000.00	fr. 851'262.95	fr. - 12 737.05
Divers et imprévus (env.10%)	fr. 8'000.00	fr. 0.00	fr. - 8 000.00
Total [HT]	fr. 900'000.00	fr. 879'340.95	fr. - 20 659.05
TVA 7.7%	fr. 69'300.00	fr. 67'709.25	
Total [TTC]	fr. 969'300.00	fr. 947'050.20	
Total arrondi [TTC]	fr. 970'000.00	fr. 947'050.20	fr. - 22 949.80

Moins-values

Préavis réalisé sur la base d'une convention => pas de marge de manoeuvre

Plus-values

Aucune

Remarques

Le chantier a été géré par les CFF

Rénovation de l'Ancien Stand de Vauvrise

Désignation	Montants selon préavis 2018/05 et son complément 2021/05	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux préparatoires	fr. 19'000.00	fr. 16'155.00	fr. - 2'845.00
Bâtiment	fr. 1'772'000.00	fr. 1'575'762.70	fr. - 196'237.30
Equipement d'exploitation	fr. 52'000.00	fr. 451'351.65	fr. 399'351.65
Aménagements extérieurs	fr. 146'000.00	fr. 41'049.50	fr. - 104'950.50
Frais secondaires	fr. 145'000.00	fr. 31'493.20	fr. - 113'506.80
Participation FMA	fr. 0.00	fr. -10'000.00	fr. - 10'000.00
Total TTC	fr. 2'134'000.00	fr. 2'105'812.05	fr. - 28'187.95
Transfert de patrimoine financier	fr. 0.00	fr. -1'460'000.00	
Total [TTC] à amortir		fr. 645'812.05	

Moins-values

L'augmentation de la valeur fiscale du terrain initialement estimée à fr. 20'000.—, suite aux travaux de rénovation de l'Ancien Stand de Vauvrise, réduit par trois le montant des travaux à amortir.

Plus-values

Aucune

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Changement du système de chauffage du Refuge de Solalex

Désignation	Montants selon préavis 2019/05 et le complément 2019/11	Montants selon travaux exécutés	Différence
Production de chaleur	fr. 135'560.00	fr. 97'720.35	fr. - 37'839.65
Enveloppe du bâtiment	fr. 339'301.53	fr. 328'144.95	fr. - 11'156.58
Production de froid	fr. 35'200.00	fr. 40'763.00	fr. 5'563.00
Divers et imprévus (env.5%)	fr. 16'575.00	fr. 16'575.00	fr. 0.00
Etude, projet, subventions	fr. 16'000.00	fr. 26'198.15	fr. 10'198.15
Direction des travaux	fr. 14'000.00	fr. 27'380.00	fr. 13'380.00
Total [HT]	fr. 556'636.53	fr. 536'781.45	fr. - 19'855.08
TVA 7.7%	fr. 42'861.01	fr. 41'332.17	
Subventions isolation Etat de Vaud		fr. - 6'660.00	
Total arrondi [TTC]	fr. 600'000.00	fr. 571'453.62	fr. - 28'546.38

Plus-values

Aucune

Moins-values

Rien à signaler

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble ; les conditions météorologiques ont déterminé sa durée.

Prolongation de la route industrielle de Montevaux sur la parcelle n° 6506 de Borter Transports SA

Désignation	Montants selon préavis 2020/12	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil	fr. 145'000.00	fr. 131'085.30	fr. -13'914.70
Eclairage public	fr. 13'500.00	fr. 13'317.15	fr. -182.85
Géomètre	fr. 2'500.00	fr. 1'050.00	fr. -1'450.00
Marquage et signalisation	fr. 2'500.00	fr. 1'338.00	fr. -1'162.00
Divers et imprévus (env.10%)	fr. 15'000.00	fr. 15'392.15	fr. 392.15
Total [HT]	fr. 178'500.00	fr. 162'182.60	fr. -16'317.40
TVA 7.7%	fr. 13'744.50	fr. 12'488.06	
Total [TTC]	fr. 192'244.50	fr. 174'670.66	
Total arrondi [TTC]	fr. 192'000.00	fr. 174'670.66	fr. -17'329.34
Charge foncière	fr. 139'000.00	fr. 138'885.80	
Total [TTC] charge foncière déduite	fr. 53'000.00	fr. 35'784.86	fr. -17'215.14

Plus-values

Aucune

Moins-values

Devisé approximativement à fr. 145'000.—, le retour de l'offre de l'entreprise était déjà fr. 25'000.— moins cher, d'où cette moins-value. Le montant de fr. 15'392.15 concerne des travaux de génie-civil, mais non prévus. Il s'agit de puits perdus importants qu'il a fallu faire pour récupérer les eaux pluviales de la halle Borter, car les anciens puits tombaient dans la nouvelle route.

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Création d'un sentier à la route des Mines-de-Sel

Désignation	Montants selon préavis 2020/03	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil	fr. 160'000.00	fr. 142'091.25	fr. -17'908.75
Fourniture bois par le serv. des forêts	fr. 10'500.00	fr. 10'173.50	fr. -326.50
Géomètre + notaire (inscription servitude)	fr. 5'000.00	fr. 1'661.85	fr. -3'338.15
Divers et imprévus (env.10%)	fr. 15'000.00	fr. 3'190.40	fr. -11'809.60
Total [HT]	fr. 190'500.00	fr. 157'117.00	fr. -33'383.00
TVA 7.7%	fr. 14'668.50	fr. 12'098.01	
Total [TTC]	fr. 205'168.50	fr. 169'215.01	
Total arrondi [TTC]	fr. 205'000.00	fr. 169'215.01	fr. -35'784.99

Plus-values

Aucune

Moins-values

Devisé par le service technique à fr. 160'000.—, le retour des offres se situait entre fr. 117'000.— et fr. 162'000.—, d'où cette moins-value avec l'entreprise la meilleure marché. Par ailleurs, il n'y a pas eu de surprises importantes, donc le poste divers et imprévus n'a presque pas été utilisé.

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Centre Sportif du Pré-de-la-Cible – Remplacement de l'éclairage des trois salles de sport

Désignation	Montants selon préavis 2021/08	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux d'électricité	fr. 60'000.00	fr. 58'762.15	fr. - 1'237.85
Travaux de menuiserie	fr. 5'000.00	fr. 535.90	fr. - 4'464.10
Fourniture de platelages de sécurité	fr. 1'000.00	fr. 826.35	fr. - 173.65
Manutention de platelages de sécurité	fr. 3'400.00	fr. 0.00	fr. - 3'400.00
Divers et imprévus (env.7%)	fr. 4'858.00	fr. 0.00	fr. - 4'858.00
Total [HT]	fr. 74'258.00	fr. 60'124.40	fr. - 14'133.60
TVA 7.7%	fr. 5'717.87	fr. 4'629.58	
Total [TTC]	fr. 79'975.87	fr. 64'753.98	
Total arrondi [TTC]	fr. 80'000.00	fr. 64'753.98	fr. - 15'246.02
Subvention SportWatt (EBP Schweiz AG)	fr. 12'000.00	fr. 12'423.00	
Total [TTC] charge foncière déduite	fr. 68'000.00	fr. 52'330.98	fr. - 15'669.02

Plus-values

Aucune

Moins-values

Au final, il n'y a eu que très peu de menuiserie car il n'a pas été nécessaire de faire des caissons en bois suite à une modification des dimensions des nouveaux luminaires. La manutention des platelages de sécurité a pu être exécutée, comme souhaité, par le Service communal des travaux. Sinon pas de surprise, donc le poste divers et imprévus n'a pas été utilisé.

Remarque

Les caractéristiques du projet ont permis de bénéficier du programme de soutien « SportWatt », programme d'économie d'énergie pour le remplacement de l'éclairage des installations sportives intérieures. Par ailleurs, comme nous avons pu faire les travaux en 2021, nous avons bénéficié d'un bonus « Corona » supplémentaire de 30% par rapport à la subvention de base.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE AVEC TUTTLINGEN

CORTHAY	Angelica
BOCHUD	Christian
CHERUBINI	Alberto
COMTE	Eliane
DUBOIS	Carmen
MICHEL	Alain
RAPAZ	Christine
TSCHUMI	Ally

COMMISSION CULTURELLE

CHERUBINI	Alberto
ARIMONDI	Franco
BLANCHARD	Olinda
DROZ	Pierre
HEDIGER	Daniel
PASSELLO	Valérie
RANC	Caroline
TINTURIER	Fernand
WENGER	Urs

COMMISSION DES SPORTS

HEDIGER	Daniel
CANNISTRA	Carmen
CROSET	Michel
DAUPHIN	Charles
ECHENARD	Laure
HEDIGER	Patricia
MAGNIN	Karim
MATILE	Tristan
MATTER	Linda
PAYOT	Martine
PROGIN	Nicolas
ZEITER	Pierre-Alain

COMMISSION DE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

DUPERTUIS	Michael
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
KOEHLER	Jean-Michel
KOHLI	Marielle
MARSDEN	Marianne
MUNDLER	Marc
SIMEON	Christophe
TACK	Swan

COMMISSION D'URBANISME

DUPERTUIS	Michael
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
COSANDEY	Yves
ECHENARD	Pierre
FANKHAUSER	David
GUÉRIN	Carole
MOESCHING	Sandrine
MUNDLER	Alain
REGAZZONI	Elena
REYMOND	Aline

En qualité de consultant :

RICKLI Jean-Daniel

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DUPERTUIS	Michael
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
COSSETTO	Jean-François
DUPONT BONVIN	Odette
GUEX	Frédéric
KOEHLER	Jean-Michel
MOREILLON	Valentine
PFUND	Nicolas
RAPAZ	Pierre-Yves
REGAZZONI	Elena

COMMISSION DE SALUBRITÉ ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

REGAZZONI	Elena
AMBRESIN	Marcel
BOCHERENS	Astrid
CROSET	Michel
ZUBER	Pierre-André

COMMISSION DE LA MOBILITÉ

DUPERTUIS	Michael
AMOS	André
AYER	Sylvain
BADOUX	Jannick
BARBEZAT-FUCHS	Circé
BRIDEVAUX	Christian
CHERIX	Daniel
COSANDEY	Catherine
FRANCEY	Clyde
GUAITOLI	Francesco
HEDIGER	Daniel
MATILE	Tristan
PASCHE	Daniel
RAPAZ	Pierre-Yves
REGAZZONI	Elena
RIEDI	Ludovic

COMMISSION DU GRAND MARAIS

COSSETTO	Jean-François
CADOSCH	François
CHERIX	Reynold
DELAVY	Kelly
ESTOPPEY	François
JACQUEMETTAZ	Luc
ROCHAT	Guy
ROCHAT	Jean-François

COMMISSION DES AVALANCHES

RAPAZ	Pierre-Yves
BARBEY	Jacques
BRAND	Fabien
BRAND	Willy
BRIDEVAUX	Christian
DESARZENS	Julien
GHEZA	Mario
HEDIGER	Daniel
PABST	Luc
ROCHAT	Jean-François
ROULET	David

COMMISSION D'INTÉGRATION

CHERUBINI	Alberto
BLATTI VILLALON	Christine
CAPANCIONI	Emmanuel
CHESAUX	Nicole
DE JESUS RODRIGUES	Anna Sofia
DE LA CRUZ MATHIAS	Fatima
HAZOUME	Sourou
HEDIGER	Daniel
JEANRICHARD	Catherine
KERN	Michel
KUNG	Jacques
LAROCHE-NEJI	Sarah
MALOKU	Qlirim
MICHEL	Alain
MOSQUERA	Charlotte
ROHRBACH	Anne-Catherine
SICURANZA	Sonia
TABAC	Laure-Reine

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

La commission est composée de huit membres.

Elle a siégé à une séance plénière durant l'année 2021. La pandémie de COVID-19 nous a malheureusement contraints à annuler la plupart des rencontres et échanges prévus habituellement.

DÉPARTS ET ARRIVÉES AU SEIN DE LA COMMISSION

Le syndic sortant M. Pierre RoCHAT ainsi que la municipale sortante Mme Eliane Desarzens ont quitté la commission cette année ainsi que Mme Roseline Brogli et M. Jean Serge Sandell. Ils ont été remplacés par M. Alberto Cherubini, syndic, Mme Carmen Dubois, municipale, M. Alain Michel, secrétaire municipal et Mme Ally Tschumi, conseillère communale.

RENCONTRE DES DEUX COMMISSIONS DU 8 AU 10 OCTOBRE 2021

Les deux commissions ont pu se rencontrer à Bex le temps d'un week-end. Les membres de la commission de jumelage de Tuttligen ont pu découvrir le nouvel aménagement de l'Ancien Stand de Vauvise au sein duquel s'est tenue notre séance en commun le samedi 9 octobre. Lors de cette réunion, les échanges et projets pour 2022 ont été abordés, notamment la visite des apprentis de Tuttligen à Bex, les échanges entre seniors, le concert de l'Old Style College Band de Bex à Tuttligen, la création d'une vigne à Tuttligen ainsi qu'un échange entre nos paroisses.

Les deux commissions ont également pu profiter de moments culturels et festifs en visitant le musée Chaplin à Vevey, en écoutant un concert au Temple de Bex, sans oublier la visite de l'église catholique rénovée récemment.

Les restaurants de la Colonne et de l'Hélice ont également accueilli les deux commissions en toute convivialité.

ÉCHANGES SCOLAIRES

Les échanges scolaires ont été annulés cette année.

Au terme de cette deuxième année très particulière, la commission souhaite vivement un retour à la vie normale afin de reprendre les activités et échanges toujours si enrichissants avec notre ville partenaire.

COMMISSION DES SPORTS

La commission s'est réunie à 5 reprises durant cette année. M. Tristan Matile l'a rejointe en remplacement de M. Nicolas Pfund, démissionnaire.

Malheureusement et pour les raisons que tout le monde connaît, la traditionnelle semaine d'initiation au ski de fond a dû être annulée.

Dans le respect des normes sanitaires, nous avons cependant décidé de maintenir les six soirées de condition physique qui ont eu un énorme succès. Entre le 8 mars et le 19 avril, une cinquantaine de personnes nous ont rejoints et ont eu du plaisir à partager un moment de convivialité tout en prenant soin de leur corps.

La commission a travaillé d'arrache pieds en début d'année afin de pouvoir participer à la Suisse Bouge et offrir une semaine d'activités « Covid compatible » à la population. Avec le concours des sociétés locales, un programme a été mis sur pied avec un maximum d'activités à l'extérieur du 31 mai au 6 juin.

Le concept a également été allégé du côté de la Suisse Bouge, le seul objectif donné pour cette année spéciale étant de faire bouger le plus de personnes possibles et d'accumuler un maximum de minutes d'activités (les journées spéciales de type la plus grande leçon de gym ou les duels commune contre commune ayant été annulés).

Nous sommes cependant fiers du programme que nous avons pu proposer puisque ce ne sont pas moins de 57 activités qui ont été organisées durant toute la semaine par les sociétés sportives et la Commission des sports avec quelques nouveautés du style course d'orientation et cross fit. Nous avons également revu le concept du Go For Five qui s'est déroulé en fin de semaine (samedi et dimanche) avec un nouveau parcours sur la colline du Montet et un départ libre depuis le Centre Sportif du Pré-de-la-Cible, concept qui a été fort apprécié tant par les participants que par la commission.



Nous avons une fois de plus constaté que le succès de cette édition est indéniable et qu'en plus du but premier de la semaine qui est le mouvement, nous pouvons clairement affirmer que ce genre de manifestation est un excellent moyen de se rencontrer, de dialoguer et de s'intégrer.



En cette année de COVID, la Suisse Bouge avait étendu son action jusqu'au 20 juin. Chaque personne, en plus du programme établi par la Commission, avait la possibilité d'accumuler des minutes d'activité du 1^{er} mai au 20 juin pour la Commune de Bex en se connectant sur l'application de la Suisse Bouge. Côté chiffres, la Commune de Bex a accumulé 278'765 minutes d'activité sur l'ensemble de la période, ce qui la classe dans le top 8 des communes de 5'000 à 10'000 habitants qui bougent le plus.

Cette semaine de la Suisse Bouge représente une charge financière importante pour la Commission des Sports car nous avons notamment gardé à cœur d'offrir un T-Shirt à tous ceux qui ont participé à trois activités durant la semaine en sus de la marche de clôture (Go For Five).



À peine remis de cette semaine intensive, la Commission s'est concentrée sur l'organisation, pour la deuxième fois, du départ du MXTRME du Montreux Trail Festival qui a été donné depuis l'Ancien Stand de Vauvise le 24 juillet au petit matin. Avec le soutien du comité d'organisation du Montreux Trail Festival et afin de pouvoir quelque peu animer le village pour ce grand évènement, le vendredi 23 juillet en fin de journée la première édition du MXKids Petits Béliers a été organisée sur les terrains du Centre de la Servanne. Cette course d'obstacles (style mini Mudday) destinée aux moins de 12 ans a eu le succès escompté puisqu'elle a réuni une centaine d'enfants et sera sans aucun doute reconduite en 2022.



La Commission des sports et les bénévoles qui ont œuvré tant pour la préparation, le balisage et la sécurisation du parcours, qu'au départ et sur les divers lieux de ravitaillement situés sur le territoire communal (la Tourche, les Perris-Blancs, le Col des Pauvres, Pont-de-Nant, Anzeinde, Solalex, etc.) ont eu un immense plaisir à vivre pour la 2^{ème} fois cette expérience.



Ce fut à n'en pas douter également une excellente vitrine pour la Commune de Bex qui a pu une nouvelle fois mettre en avant ses magnifiques chemins et paysages d'altitude. Nous profitons de cette occasion pour remercier les employés communaux qui ont également largement contribué à la préparation et à la remise en état de certains tronçons des chemins pédestres du parcours.



La Commission a également profité de cette manifestation pour remettre, selon les critères établis, le vendredi soir 23 juillet les mérites sportifs bellerins, soit :

- Jovian Hediger, membre du Ski Club de Bex
- Erwan Käser, membre du ski club des Gardes Frontières
- Ethan Perrin, membre du BMX Club Chablais
- Groupe G2 de la SFEP

Une petite délégation s'est également rendue au mois d'août 2021 chez Mme Blurette Seiler, 94 ans, pour lui remettre un mérite sportif « spécial ». Mme Seiler a fondé en 1971 « L'Age d'Or » gym pour les aînés et y a œuvré pendant de nombreuses années comme monitrice. Elle a participé aux cours jusqu'il y a peu de temps.

COMMISSION D'URBANISME

Au cours de l'année 2021, la Commission d'urbanisme s'est réunie à trois reprises pour traiter les projets suivants :

- démolition d'une villa individuelle avec abattage d'arbres et construction de 4 villas de 2 logements chacune avec couverts à voitures, places de stationnement et aménagements extérieurs, à la route du Stand 7a – b – c et 9 a – b – c, (parcelle n° 1413) ;
- construction d'un immeuble de 8 appartements et aménagement de places de parc sur la propriété de la PPE « Avenue de la Gare » à l'avenue de la Gare 26b (parcelle n° 132) ;
- construction d'un immeuble d'habitation et création de 7 places de stationnement sur la propriété Ech-Bât à la rue de Nagelin (parcelle n° 6800) ;
- démolition et reconstruction d'un immeuble d'habitation avec parking souterrain à la rue du Cropt 2 (parcelles n° 658 et 6622) ;
- projet de réaménagement de la Place du Marché ;
- présentation du Plan d'Affectation Communal en vue de la dépose de la demande préalable auprès de la DGTL ;
- rehaussement et rénovation d'un immeuble de 6 appartements à la ruelle de l'Echaud 3 (parcelle n° 711) ;
- démolition et reconstruction d'un immeuble d'habitation et surface commerciale à la rue Centrale 56 (parcelle n° 737) ;
- projet de transformation et construction d'un immeuble d'habitation adapté aux seniors au chemin de la Truite (parcelle n° 6688) ;
- révision des règlements du Plan d'Affectation Communal (PAComm) en vue de la dépose de la demande préalable auprès de la DGTL.

COMMISSION DE SALUBRITÉ ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité mandate la Commission de salubrité et de contrôle des constructions (CSCC) pour préavis sur l'application conforme des dispositions légales énoncées comme suit :

- vérification du respect des normes et des prescriptions communales et cantonales faisant partie intégrante du permis de construire ;
- vérification du respect de la salubrité locale, de l'hygiène des constructions et des habitations ;
- délivrance des permis d'habiter, d'exploiter et d'utiliser ;
- vérification de la conformité des locaux avec accessibilité au public, tels que magasins, restaurants ou bureaux.

La CSCC est une commission municipale composée d'une présidente, d'un secrétaire, d'un représentant de l'EPOC, d'un responsable de la STEP communale, d'un maître ramoneur et d'un médecin. La CSCC collabore de manière ponctuelle avec M. Karim Sahraoui, inspecteur spécialisé, pour faire respecter les normes de sécurité sur les chantiers.

En 2021, la Commission de salubrité et de contrôle des constructions s'est réunie 25 fois. Elle a examiné 183 dossiers et délivré 117 permis d'habiter ou d'utiliser. Dans 11 cas, les visites ont dû être effectuées plus de 3 fois.

COMMISSION DU GRAND MARAIS

Informations générales

L'année 2021 a été exceptionnellement humide, ce qui a été positif pour les zones humides et marécageuses telles que celle du marais de Bex. Le niveau de l'eau est resté très haut, et le trop plein a été évacué par l'exutoire. L'étang principal ne s'est pas asséché et son niveau d'eau a fait tomber plusieurs arbres en périphérie (petits saules). Le marais pourrait donc contenir plus d'eau les années humides, mais il est automatiquement vidé pour ne pas poser de problème aux champs avoisinants et aux routes...

Signalétique

De nouveaux panneaux ont été installés en janvier 2021 par le service forestier qui a fabriqué de magnifiques supports en bois de châtaigniers. Ces panneaux répondent aux nouvelles directives fédérales (aires protégées).

Accessibilité des visiteurs

Le petit sentier entre le marais et l'étang de décantation a été obstrué en début d'année par le service forestier (plantation de buissons et tas de bois). Au même endroit, une ancienne barrière métallique inutile a été retirée. Ces mesures avaient été décidées par la Commission de gestion. Le portail de M. F. Cadosch a été maintenu fermé, et ce pour éviter trop de fréquentation dans les roselières se situant en bout de chemin (cul de sac).

Travaux 2021

Comme d'habitude, les travaux ont été organisés par Pro Natura Vaud, avec l'aide du service forestier et de bénévoles.

Fauche

La commission de gestion avait décidé de réaliser la fauche plus tôt que d'habitude pour :

- profiter de la saison plus sèche,
- avoir un effet sur les solidages (plantes exotiques).

La fauche annuelle du marais s'est déroulée en deux temps. En septembre 2021, le Molinion dégradé a été fauché, en laissant une zone refuge. La fauche a été réalisée par M. Martial Pot (1 jour), et le service forestier a mis sa motofaucheuse à disposition. La zone était bien sèche. Le flat a été ratissé par les civilistes et bénévoles sur 4 jours (1 jour avec 10 bénévoles).

En novembre, une deuxième zone a été fauchée dans la Magnocariçaie et la zone à saules têtards par le service forestier. Elle a été ratissée par les civilistes sur 2 jours.

Tout le flat ratissé a été mis en andain en bordure de marais et évacué par camion à la compostière.

Plantes exotiques envahissantes

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes a à nouveau représenté un travail conséquent. Toutefois, le solidage semblait moins présent que l'année 2020, conséquence des fortes pluies ?

Solidage ; il est toujours très présent dans la magnocariçaie- pseudoroselière. Une intervention a été effectuée par arrachage avec des bénévoles et civilistes en mai suivie d'une fauche en septembre.

Renouée du Japon ; elle semble progresser à l'ouest depuis le bout de l'étang. Un arrachage a eu lieu en juin et août, mais il s'agit d'une lutte très difficile et non concluante.

Intervention sur la haie (ouest)

Pro Natura Vaud fait maintenant appel à un paysagiste spécialisé. Suite à l'intervention en 2020, les arbustes reprennent à la place de la ronce à certains endroits ; le sous-bois est plus développé. Une intervention légère a eu lieu en 2021 principalement sur la ronce.

Entretien des saules têtards

Un tiers des saules têtards ont été taillés afin d'éviter leur écroulement. Les branches ont été broyées et les copeaux évacués.

Amphibiens

Mares à sonneur vers l'exutoire

Les mares à sonneur ayant été très en eau cette année, aucune intervention n'a eu lieu. Aucun crapaud sonneur n'a été observé, mais des grenouilles rousses et des libellules ont été vues. Selon M. Jérôme Pellet, c'est une mauvaise idée de bâcher à cet endroit en raison de la nappe (PV de la Commission 2020). Il serait préférable de creuser dans le Molinion dégradé.

Les amphibiens sont toujours bien présents dans le marais. Rien à signaler de particulier.

Observations d'espèces d'intérêt particulier

- râle d'eau dans le marais et les gouilles à Cadosch. Cris entendus durant la période de reproduction durant plusieurs semaines
- lucane cerf-volant retrouvé mort au pied d'un chêne en juin
- jeune Busard des roseaux en septembre
- martin pêcheur
- pic -mare
- grèbe castagneux
- orchis incarnat

Activités de sensibilisation

Fin juin, les écoles de Bex ont visité le marais de Bex avec Mme Kelly Delavy (Pro Natura Vaud). Environ 40 élèves de différentes classes ont pu écouter les sons du marais et se plonger discrètement dans la roselière, dans le respect de la faune.



Photo 1 : ratissage du flat en septembre

COMMISSION DES AVALANCHES

La commission s'est réunie le 25 novembre pour passer en revue les procédures et différents secteurs à surveiller. D'importantes chutes de neige ont contraint la commission à fermer la route des Plans dans la nuit du 28 au 29 janvier. L'information a été relayée à la population par l'application mobile « BEX », par le site internet et par téléphone. Le dimanche 31 janvier, un minage préventif a eu lieu au Creux d'Euzanne et dans la région de Morcles où trois couloirs bien chargés ont pu être purgés.

Le 8 mars, des dégâts forestiers ont été observés suite à une coulée sur la route entre Solalex et Anzeinde.

La fonte des neiges s'est déroulée de manière progressive sans provoquer d'incident.

COMMISSION DE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Pour donner suite au postulat des groupes Avançons et Ouverture du 19 mai intitulé « *Pour une meilleure gestion de nos déchets* », une commission municipale a été créée en vue de répondre aux questions et problématiques suivantes :

- analyse des besoins et propositions visant à réduire les déchets urbains communaux,
- réflexions concernant les éco-points ou poubelles,
- actions liées au ramassage des déchets.

La première séance a eu lieu le 22 novembre en présence de l'ensemble des membres de la commission ainsi que du directeur de Thommen SA, M. G. Brunni, invité sur la thématique d'amélioration de la déchetterie.

La commission a aussi traité des questions liées à l'emplacement de nouvelles poubelles ainsi que de futurs éco-points, de la mise en place de la collecte d'aluminium et fer blanc au Parc Ausset, de la gestion des Gastrovert et de l'initiative sur la taxe forfaitaire des déchets.

De plus, la commission s'est attelée à collaborer sur la création d'un futur guide dédié au tri des déchets.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette commission a été convoquée à deux reprises. Une première séance en visioconférence a permis à la société Navitas Consilium SA de présenter le rapport final de la PET (Planification Énergétique Territoriale).

Le fonds communal de subvention de projets pour le développement durable a également été exposé lors de cette séance. Une seconde réunion a permis d'échanger sur les projets de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du centre sportif et du complexe de la Servanne.

Il a aussi été question de préciser le règlement du fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS (TSHM)

Jean-Jacques Homberger, TSHM

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et de prendre confiance en eux et en la société.

Le travail du TSHM a continué à être marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19. En effet, des jeunes, essentiellement aux études, qui ne fréquentent pas régulièrement l'espace public, ont fait appel à lui. Ils disent ressentir un profond désarroi et un sentiment de déprime lié principalement à un manque de perspectives. Pour certains d'entre eux, ce mal-être peut aller jusqu'à des dépressions sévères.

Sachant que la plupart des structures socio-sanitaires sont saturées, le TSHM a éprouvé, en cette année 2021, de réelles difficultés à pouvoir orienter ces jeunes vers ces structures saturées et a dû assurer cette permanence auprès des jeunes de manière plus longue.

Ce sont, jusqu'au 30 novembre, 834 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois communes partenaires et 67 jeunes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, M. Jean-Jacques Homberger a pu les soutenir et tenter de les orienter face à des demandes variées qui concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Sur ces 67 jeunes, 29 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entretiens, l'intéressé rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus. En effet, depuis le retrait d'Azimut, ancienne structure de la Fondation de Nant, il continue à être approché par ces personnes, toxico-dépendantes, qui sont en demande d'aide. Comme le mandat du TSHM concerne les 12-25 ans, elles sont théoriquement hors mandat, mais bien évidemment, elles ont pu bénéficier de son soutien. A l'autre limite d'âge, les moins de 12 ans ont été très présents dans l'espace public dans les communes partenaires. Sachant que eux aussi ne font pas partie du mandat du TSHM, il y a une réelle nécessité de prévoir une prise en charge de ces enfants sur les plans de l'animation et de l'éducation hors murs.

Comme les années précédentes, le TSHM est intervenu à plusieurs reprises durant cette année, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues).

	Nbre de jeunes accompagnés	Nbre total de rencontres	Genre		Âges					Type de demandes										Nbre orientation vers réseau
			Masculin	Féminin	< 12	12 - 15	16 - 17	18 - 25	> 25	Relations interpersonnelles	Emploi et formation	Administratif	Santé	Violence	Hébergement	Addiction	Justice	Entretien de famille	Autres	
Aigle	35	545	21	14	6	4	3	17	5	0	2	2	1	4	2	6	2	16		11
Ollon	15	160	9	6	1	2	2	4	6	0	3	1	1	1	0	2	2	5		8
Bex	17	177	10	7	3	2	2	7	3	0	2	0	1	1	1	4	3	5		7
Total	67	882	40	27	10	8	7	28	14	0	7	3	3	6	3	12	7	26	0	26

COMMISSION COMMUNALE D'INTÉGRATION

Pour la législature 2021 – 2026, la Municipalité a décidé de réunir les commissions « consultative multiculturelle » et « dialogue – requérants d'asile » sous le nom de « Commission communale d'intégration ». Le but de cette nouvelle commission est de prendre en considération au niveau communal les principaux aspects de l'intégration. Cela concerne aussi bien les habitants de nationalité étrangère - tous permis confondus - que les nouveaux habitants ainsi que les nouveaux citoyens et les jeunes retraités. C'est une commission d'intégration à vocation multiculturelle et multigénérationnelle.

Par ailleurs, la Municipalité a désigné son secrétaire, M. Alain Michel en qualité de répondant auprès du Canton en matière d'intégration pour la législature en cours.

La première séance de cette nouvelle commission a eu lieu le jeudi 4 novembre. En la présence d'une douzaine de participants, le professeur René Knüsel, politologue et sociologue, spécialiste du domaine de l'intégration, a évoqué le cadre légal fédéral et cantonal qui, en substance, demande à la population de nationalité étrangère d'effectuer des efforts d'intégration. En contrepartie, la Confédération et le Canton, avec la collaboration des communes, financent tout un système de soutien en matière de logement, de formation, de santé et de sociabilisation.



En ce qui concerne la formation pour les résidents allophones, il existe à Bex depuis plusieurs années des cours de français ainsi que des cafés contacts mis sur pied par le programme Langue et intégration coordonné par Mme Nicole Chesaux dont voici un extrait de son rapport annuel :

LANGUE ET INTÉGRATION BEX – L.I.BEX

Offre

- langue « Français débutant axé sur l'école » 1 cours de 2 heures/semaine sur 38 semaines,
- langue « Alphabétisation » 1 cours de 2 heures/semaine sur 38 semaines,
- langue « Français débutant » 1 cours de 2 heures/semaine sur 38 semaines,
- langue « Français moyen » 1 cours de 2 heures/semaine sur 38 semaines,
- langue « Français avancé » 1 cours de 2 heures/semaine sur 38 semaines,
- intégration sociale « Café contact » rencontres de 1,5 heure/semaine sur 38 semaines,
- communication et accès à la formation « Atelier d'échange interculturel », rencontres de 2 heures/toutes les deux semaines, soit 20 rencontres sur l'année.

Cours de français

Les classes de français peuvent accueillir en temps normal 12 personnes au maximum, celle d'alphabétisation 8, le Café Contact peut recevoir 30 à 40 personnes et l'atelier 15 personnes. Ces effectifs ont dû être réduits en raison de la pandémie.

De janvier à fin mars, le cours français « moyen » s'est donné sur WhatsApp et celui des « avancés » sur Discord. Les autres cours de français et alphabétisation ont été dispensés en présentiel, étant donné que ce sont des cours à bas seuil.

Dès le 20 avril, tous les cours ont repris en présentiel, toujours avec des effectifs réduits afin d'assurer la distance sécuritaire.

Café Contact

Le « Café Contact » est devenu le « Café WhatsApp » en janvier et février. Dès mars, le Café « WhatsApp » a repris en présentiel se transformant en « Café Jardin », les réunions ayant lieu dans le Parc Pittier. Dès avril, les animatrices jonglaient entre intérieur et extérieur selon la disponibilité de la Grande Salle mise à disposition par la commune et la météo.

Ateliers d'échange interculturel

Les ateliers d'échange interculturel ont tous eu lieu. En début d'année, le groupe était divisé en deux, une heure d'atelier chacun, sur inscription afin de ne pas dépasser les 5 personnes autorisées.

Si la météo le permettait, des promenades-discussions étaient organisées. Dès début décembre, le pass sanitaire étant obligatoire, la présence des participants a chuté, surtout pour les cours à bas seuil dans lesquels beaucoup de participants ne sont pas vaccinés et/ou guéris.

Sortie annuelle

La sortie d'automne a eu lieu, à la grande joie de tous nos participants. Nous sommes allés visiter un alpage au-dessus de Monthey, avec fabrication et dégustation de fromage : 35 personnes étaient présentes avec une météo « carte postale ».

Nous n'avons organisé aucune intervention extérieure et avons dû annuler notre partenariat avec le Bibliobus, tout comme l'apéro multiculturel.

Participation

Nous avons enregistré 62 inscriptions pour les 5 cours de langue. Cela représente une petite baisse par rapport à 2020, expliquée par la diminution des effectifs imposée par les restrictions sanitaires.

À la suite des restrictions dues à la pandémie, il est difficile de faire une synthèse des raisons des absences, abandons, etc.

Quelques personnes refusaient de suivre le cours à distance. Beaucoup de personnes ne se sont jamais présentées. Le temps d'attente entre l'inscription et la convocation peut atteindre une année...

Nous constatons une plus grande régularité et fidélité dans les cours à bas seuil. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que ce sont en majorité des personnes qui ne travaillent pas.

Le cours des avancés a heureusement un noyau fidèle et régulier, mais c'est un groupe dans lequel on enregistre beaucoup plus de va et vient, souvent justifiés par des raisons professionnelles.

Nous avons également observé une certaine lassitude et démotivation au niveau des enseignants à devoir s'adapter régulièrement aux nouvelles mesures. Il est assez difficile de maintenir une qualité et une fluidité d'enseignement.

Nous avons eu beaucoup de remerciements pour notre volonté à garder le contact et à essayer de maintenir les acquis.

Le Café Contact n'a toujours pas retrouvé la fréquentation d'avant Covid, mais elle a augmenté par rapport à 2019.

Notre liste d'attente s'allonge et a atteint 25 inscriptions en fin d'année. Des demandes essentiellement pour un cours débutant ; cela s'explique certainement par cette diminution des effectifs par classe.

Considérations générales

C'est un projet qui fonctionne bien. Nous avons une belle équipe de travail motivée, dynamique et novatrice en cas de besoin. Nous l'avons très vite constaté durant cette situation si exceptionnelle.

Nous avons également la chance d'avoir un réel soutien politique, disponible et plutôt efficace.

Deux enfants ont pu profiter de la garderie du « 1000 Pattes » et deux autres ont été gardés sur place, dans une salle adjacente à celle des cours.

Nous avons su réagir rapidement et efficacement aux problèmes dus à la situation sanitaire.

La faiblesse principale réside sur la « petite fréquence » des cours débutants.

Bien que les progrès soient difficilement perceptibles sur l'année, ces cours apportent une parenthèse positive et conviviale à des personnes souvent isolées de la société locale.

Le Café Contact espère toujours une fréquentation plus importante des autochtones.

L'atelier enregistre une petite baisse de fréquentation, mais cela pourrait s'expliquer par la situation sanitaire.

Nous constatons une plus grande irrégularité de la fréquentation des cours du soir (sauf pour l'alphabétisation) probablement expliquée par les horaires.

Vu notre liste d'attente, la question de faire la demande pour un cours débutant supplémentaire s'est posée. Nous attendons de voir l'évolution de cette crise sanitaire. Si nous pouvons augmenter nos effectifs cela suffira peut-être.

Un autre problème se pose à cette éventuelle demande, c'est la disponibilité de nos locaux. Attendons de voir !

DÉVELOPPEMENT L.I.BEX

Renforcement du cours Alphabétisation

Depuis 2014, nous proposons un cours d'alphabétisation de 2 heures par semaine, 38 semaines par année. Avec le recul, nous pouvons affirmer que cette offre n'était de loin pas suffisante. Il faut pouvoir disposer du temps nécessaire afin que les participants puissent évoluer dans un contexte beaucoup plus serein et surtout plus profitable.

En présence de ce type de public, les explications données, afin qu'une certaine tâche soit comprise et effectuée, prennent beaucoup de temps. Il en faut également beaucoup plus que la normale pour aboutir à la mémorisation de certaines notions. Avec deux heures d'enseignement par semaine, l'efficacité du travail de la formatrice et des apprenants est un peu illusoire, décevante et frustrante.

Une demande a donc été déposée lors de l'appel d'offre du mois de mars 2021, afin d'augmenter d'une heure le cours alphabétisation existant et d'en créer un nouveau de trois heures pour les mêmes apprenants, afin de leur offrir un cours semi intensif et leur laisser plus de temps dans leur apprentissage. Le projet a été accepté et a eu lieu d'août à décembre.

Participation

Les 15 cours de 4 heures ont été dispensés. En décembre seuls 2 participants sur 8 pouvaient participer aux cours, les autres n'ayant pas de pass sanitaire.

8 personnes analphabètes ou très peu scolarisées. 7 femmes et 1 homme, entre 35 et 55 ans, tous participants assidus, réguliers et appliqués.

Considérations générales

Les participants prennent une plus grande confiance et se sentent plus à l'aise. Ils se connaissent mieux.

Les notions vues sont mieux retenues et nous pouvons prendre le temps nécessaire, au rythme de chacun. Cette notion de temps est très appréciée par les participants et par la formatrice.

Atelier créatif

En novembre 2019, nous avons discuté de mettre sur pied un atelier créatif. À la suite de la situation provoquée par le Covid, la personne intéressée à animer ces ateliers a dû renoncer pour des raisons de changement dans sa vie professionnelle.

En novembre 2020, une formatrice s'est dite intéressée à reprendre l'idée. Le projet a été déposé en mars 2021 et a été accepté. Il a eu lieu d'août à décembre.

Objectifs

Permettre à 10 personnes au maximum de participer à 15 ateliers de 3 heures animés par une couturière et une formatrice en fle (français langue étrangère) et de développer compétences et habiletés manuelles, facultés cognitives, un nouveau vocabulaire, des contacts sociaux, des ouvertures professionnelles et surtout la confiance en soi.

Cela faciliterait également des placements pour des stages ou des emplois futurs.

Les animatrices ont proposé comme but de participer au Marché de Noël bellerin. Les participantes ont accueilli cette proposition avec joie et excitation.

Participation et considérations générales

Les 15 cours de 3 heures ont eu lieu.

L'effectif maximum de participants a été réduit de 10 à 8 personnes pour des raisons de logistique et pour le confort de travail.

Toutes les participantes ont participé aux ateliers avec assiduité, application, enthousiasme et concentration. Le groupe cible est atteint, personnes issues de la migration, désirant développer son habileté manuelle, améliorer son niveau de français et créer des contacts sociaux.

Elles ont acquis une certaine confiance en elles et elles sont très fières de dire « c'est moi qui l'ai fait ! ».

Elles ont commencé à venir en cours avec leurs propres besoins (raccourcir un pantalon, reprendre un jeans, projet de confection de rideaux, etc.).

La proposition de participer au Marché de Noël a été abandonnée. Les participantes n'ont pas eu suffisamment de temps pour acquérir les compétences de base et réaliser des créations en quantité suffisante afin d'avoir un stand bien achalandé.

Les animatrices ont proposé d'organiser ultérieurement des portes ouvertes afin de se faire connaître et permettre aux participantes de valoriser leurs compétences acquises durant ces quelques semaines.

Un pré-sondage a été effectué avant mars 2020. Plus d'une trentaine de personnes se disaient intéressées.

La promotion s'est faite par le bouche-à-oreille au sein de L.I.Bex- web - flyers en ligne - portes ouvertes - partage de vidéos et photos.

Actuellement le cours est complet et nous avons déjà une petite liste d'attente (4-5 personnes).

COMMISSION CULTURELLE

Pour la commission : Alberto Cherubini

Les spectacles programmés durant le premier semestre 2021 ont été systématiquement reportés à cause de la pandémie. Finalement, le mercredi 7 juillet la troupe de l'Opéra de Lausanne a pu présenter Dédé à la Grande Salle. Carton plein pour cette opérette en 3 actes. La venue tous les 2 ans de l'Opéra de Lausanne et de sa Route Lyrique rencontre de plus en plus de succès. Relevons que l'équipe de la Commission culturelle a invité pour la circonstance les résidents de l'EMS. Une quinzaine d'entre eux ont eu un immense plaisir d'assister à ce spectacle de qualité emmené avec brio par une troupe professionnelle.

Durant les mois de juillet et août, en collaboration avec l'Office du Tourisme de Gryon, la Commission culturelle a mis sur pied les traditionnels Ateliers de Solalex.

Le samedi 4 septembre c'était au tour de Gaétan de présenter son spectacle pour enfants « Chope la banane ». Là aussi la Grande Salle était pleine.

Quinze jours plus tard, le 18 septembre, Sandrine Viglino était sur scène pour son Road Trip. Malgré le renom de la musicienne et humoriste valaisanne, seule la moitié de la Grande Salle était remplie. Ce sont les aléas d'une programmation malmenée par le coronavirus.

De nombreux bellerins sont venus au Temple le samedi 9 octobre pour écouter le chœur Post Tenebras Lux dirigé par l'enfant de la commune Céline Grandjean Cherix. Un répertoire contemporain exigeant a séduit les mélomanes avertis.

Le Old Style College Band a eu le privilège d'inaugurer le samedi 16 octobre la salle de l'Ancien Stand de Vauvrise.



Le dimanche 7 novembre, le Temple était à nouveau rempli pour goûter aux virtuoses interprétations du duo de violoncellistes formé par la médiatique Estelle Revaz et son cousin bellerin Stéphane Simonazzi (photo).

Une semaine plus tard, à la Grande Salle cette fois-ci, et dans un registre plus léger, le public s'est délecté de la pièce de théâtre « Le fusible » enlevée avec brio et humour par la troupe Vis l'Art en Scène.

Enfin, pour clore la saison, la Commission culturelle invitait le 12 décembre au Temple les Montreux Gospel Singers accompagnés par le Riviera Jazz Connection pour un concert de Noël swinguant. Choristes et musiciens ont interprété les tubes de Louis Armstrong.

Par ailleurs, la Commission culturelle a joué les bons offices pour animer le samedi 16 octobre l'inauguration du Parc Denise-Duval (déroulée en parallèle avec l'inauguration de la salle de Vauvrise) avec la participation d'Alice Michel, piano, et Blandine Charles, soprano, ainsi que la manifestation Bex-Bouge qui s'est déroulée à la gare le 12 décembre avec la participation du groupe de break-dance et hip-hop KFM Crew.

Pour l'organisation de cette Saison culturelle 2021, la commission a tenu une demi-douzaine de séances qui ont également été utiles pour planifier la Saison culturelle 2022.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'administration générale regroupe les activités transversales de l'administration communale.

PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

2021/01

Organisation régionale de la protection civile et création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle »

2021/02

Modification du règlement de l'entente intercommunale du SDIS des Salines et nouvelle annexe 1

2021/03

Création d'un WC public au départ des pistes Vita et finlandaise

2021/04

Gestion de réseau de distribution électrique sur le plateau de Solalex

2021/05

Complément au préavis 2018/05 pour la transformation de l'Ancien Stand de Vauvrise

2021/06

Réaménagement et agrandissement du local du SDIS à la rue du Simplon

2021/07

Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises

2021/08

Centre sportif du Pré-de-la-Cible – Remplacement de l'éclairage des 3 salles de sport

2021/09

Autorisations générales pour la législature 2021-2026

2021/10

Fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026

2021/11

Rapport de gestion

2021/12

Financement du prolongement du passage inférieur (PI) de la gare de Bex, direction route de Vannet

2021/13

Indemnisation des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021 -2026

2021/14

Extension du réseau MobiChablais sur le territoire de Bex

2021/15

Établissement primaire et secondaire de Bex - Affichage numérique

2021/16

Adoption du volet stratégique du Plan Directeur intercommunal Chablais Agglo

2021/17

Mise en place et financement du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (Fonds durable)

2021/18

Budget 2022

2021/19

Règlement sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

- Gère l'ordre du jour des séances de la Municipalité, tient le procès-verbal de ses séances hebdomadaires, assure la transmission et l'exécution de ses décisions par les services communaux et édite la correspondance y relative. Durant l'exercice sous revue, 3'424 lettres ont été rédigées sous signature municipale ;
- assure la liaison entre la Municipalité, le Conseil communal et les services cantonaux ;
- gère le contentieux non financier ;
- gère les procédures de naturalisation, renseigne les candidats, leur remet les documents nécessaires, leur fait passer le test de connaissances si nécessaire, recueille les dossiers, les contrôle et assure la liaison avec le Service cantonal de la population ;
- suit les expulsions de locataires prononcées par la Justice de paix ou le Tribunal des baux car la commune est responsable de la prise en charge, cas échéant, du mobilier laissé par la personne expulsée. A cet effet, il assiste aux expulsions si un arrangement préalable n'a pas pu être conclu avec le locataire. En 2021, 3 expulsions ont été ordonnées par la Justice de paix, dont 2 ont été exécutées sans prise en charge de mobilier, la dernière ayant été annulée ;
- assure l'information générale au public, au guichet, par téléphone ou courrier électronique et par le biais du pilier public, de l'application Bex et de la page FB ;
- gère le site internet et tente, dans la mesure du possible, de le mettre à jour et de l'adapter aux besoins actuels ;
- édite la brochure d'informations générales distribuée à tous les ménages tous les 2 à 3 ans ;
- tient l'agenda des manifestations et en assure la publication ;
- gère les votes par correspondance et organise les élections et votations en collaboration avec le Bureau électoral du Conseil communal ;
- gère les demandes d'autorisations pour les manifestations en collaboration avec la Police du Chablais vaudois ;

- assure la liaison entre la Municipalité, la Police cantonale du commerce et la Police du Chablais vaudois et participe à l'application des divers lois et règlements, notamment la loi sur les auberges et débits de boissons, celle sur les activités économiques et celle sur les procédés de réclame ;
- tient le registre communal des entreprises et commerçants ;
- conserve les archives communales ;
- assume le rôle de répondant communal en matière d'intégration ;
- supervise la gestion des cours de français et des cafés-contacts organisés à l'intention des adultes allophones ;
- organise les manifestations communales.

BUREAU DES LOCATIONS

- Renseigne le public, gère l'agenda des locations des divers salles et locaux communaux et établit les contrats y relatifs (382 correspondances), soit :

Arbalesse	66
Bovonne	14
Bus Renault	10
Centre sportif	11
Cuisine scolaire	2
Dojo	11
Grande Salle	118
Jardin de circulation	5
PCi du Stand	0
Réfectoire scolaire	5
Salle des Posses	19
Servanne	19
Ancien Stand de Vauvrise	102

- réserve sur demande les cartes journalières CFF, à retirer contre paiement auprès de la Bourse communale.

BUREAU DES INHUMATIONS

- Tient le registre des inhumations (82 décès), soit :

Inhumations	8
Inhumation enfant	1
Corps au cimetière de la Pelouse	0
Urnes déposées tombes existantes	14
Urnes déposées autres cimetières	8
Cendres rendues à la famille	30
Cendres déposées Jardin souvenir	13
Urnes déposées nouvelles tombes	8
Corps légué à la science	0

- assure la coordination entre les entreprises de pompes funèbres et le service des parcs et jardins, chargé de la préparation des tombes (80 courriers) ;
- veille, en collaboration avec le service précité, au bon entretien des sépultures.

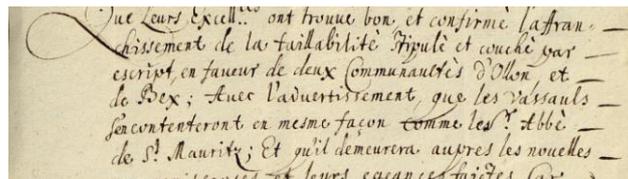
ARCHIVES COMMUNALES

Pour les archives communales : Andréa Pyroth



Travaux effectués

- Tri et répertoire des archives courantes du greffe municipal et du bureau technique,
- recherches pour les demandes de renseignements,
- transcription des documents du 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Onglets 20 à 26, soit 245 documents.



1648. Confirmation de l'affranchissement de la taillabilité. Bex et Ollon furent les dernières communes à obtenir l'abolition de servage.

Restauration de documents

La restauration du premier onglet des documents anciens est terminée. Ces documents restant fragiles et chaque feuillet ayant une dimension différente, la reconstitution sous forme d'onglet a été jugée peu adéquate, c'est pourquoi il a été décidé de conserver les feuillets libres dans une fourre en papier non-acide et le tout dans une boîte.



Onglet avant restauration



Feuillets restaurés dans leur fourre

Numérisation des documents

La numérisation des documents anciens a été poursuivie avec les onglets B3, B4, B5, B6, C1, C2, C3 par le Bureau Clio de Martigny.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

La bibliothèque scolaire et communale de Bex met à la disposition des enfants et des adultes près de 11'000 ouvrages. Romans, documentaires, albums, bandes dessinées, films et musiques alimentent ses rayons. Petits et grands y trouvent leur bonheur !

La bibliothèque scolaire et communale a pour rôle d'accompagner les élèves dans leur scolarité, mais elle favorise également la découverte, la curiosité intellectuelle, l'ouverture culturelle et le divertissement pour toute la population bellerine. La bibliothèque est un lieu de lecture et d'études, mais elle est surtout un lieu de vie et d'échanges.



La bibliothèque

La bibliothèque scolaire et communale compte 1'395 personnes inscrites, dont 780 sont des utilisateurs actifs (au moins un prêt durant l'année), dont une centaine pour la bibliothèque communale.

Au cours de l'année, 20'675 prêts de documents ont été réalisés à la bibliothèque, dont 4'167 pour la bibliothèque communale.

Gratuité d'accès

Depuis janvier 2018, la bibliothèque est accessible gratuitement à toute la population. Cette gratuité est un encouragement à l'accès à la lecture et à la culture.

Modification des heures d'ouverture

Depuis août 2018, la bibliothèque a modifié ses heures d'ouverture. Elle est désormais accessible à la population locale tous les jours dès 16h00 sauf le mercredi.

Lundi, Mardi, Jeudi	08h00 à 11h50 13h20 à 16h45
Vendredi	08h00 à 11h50 13h20 à 17h30
Mercredi	08h00 à 11h50 Fermé l'après-midi

Offre documentaire

La bibliothèque met à la disposition de son public près de 11'000 documents, dont 1'339 livres pour adultes. Elle développe son offre en fonction des besoins des utilisateurs et des nouvelles technologies. La bibliothèque propose l'accès aux E-books via ses abonnements aux plateformes E-bibliomedia et E-Lecture.

La bibliothèque a également intégré dans son catalogue toutes les lectures suivies de l'établissement scolaire. Il s'agit de 115 titres de livres en plusieurs exemplaires qui sont lus en classe par les élèves (au total plus de 3'000 exemplaires). Cette action a pour but de mutualiser les lectures suivies afin de pouvoir prêter ces documents à d'autres établissements vaudois.

La bibliothèque a fait l'acquisition de 434 nouveaux ouvrages, dont 364 sont destinés à la bibliothèque scolaire (élèves et enseignants) et 70 documents pour la bibliothèque communale.

Activités

La bibliothèque a accueilli 272 visites de classe et a mis en place 85 animations pédagogiques avec les classes de l'établissement.

La bibliothèque a également développé de nouvelles animations pour chaque classe de l'établissement. Ses animations sont désormais regroupées dans un catalogue d'animations qui a été validé par la direction de l'établissement scolaire et la direction pédagogique de la DGEO.

La bibliothèque a aussi poursuivi sa collaboration avec le bibliobus. Ces animations communes ont accueilli toutes les classes de 1-6H ainsi que les classes d'accueil. Lors de ces animations, les élèves ont pu profiter d'une lecture de conte en musique, découvrir les livres du bibliobus (albums, livre jeu et documentaires) et plus particulièrement les livres en langues étrangères. Ces animations ont pour mission de promouvoir l'intégration et le maintien des langues d'origine.

Les activités de la bibliothèque ont encore été bouleversées par le coronavirus. La situation sanitaire a exigé entre autres la mise en place d'un horaire d'ouverture restreint, la fermeture de la salle de lecture et un accueil limité pour les usagers de la bibliothèque communale qui ne pouvaient accéder à la bibliothèque que sur présentation du pass sanitaire.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Après une baisse de la population en 2020, le solde migratoire de la population bellerine est à nouveau positif. Durant cette année, le Contrôle des habitants a enregistré 859 arrivées et 629 départs.

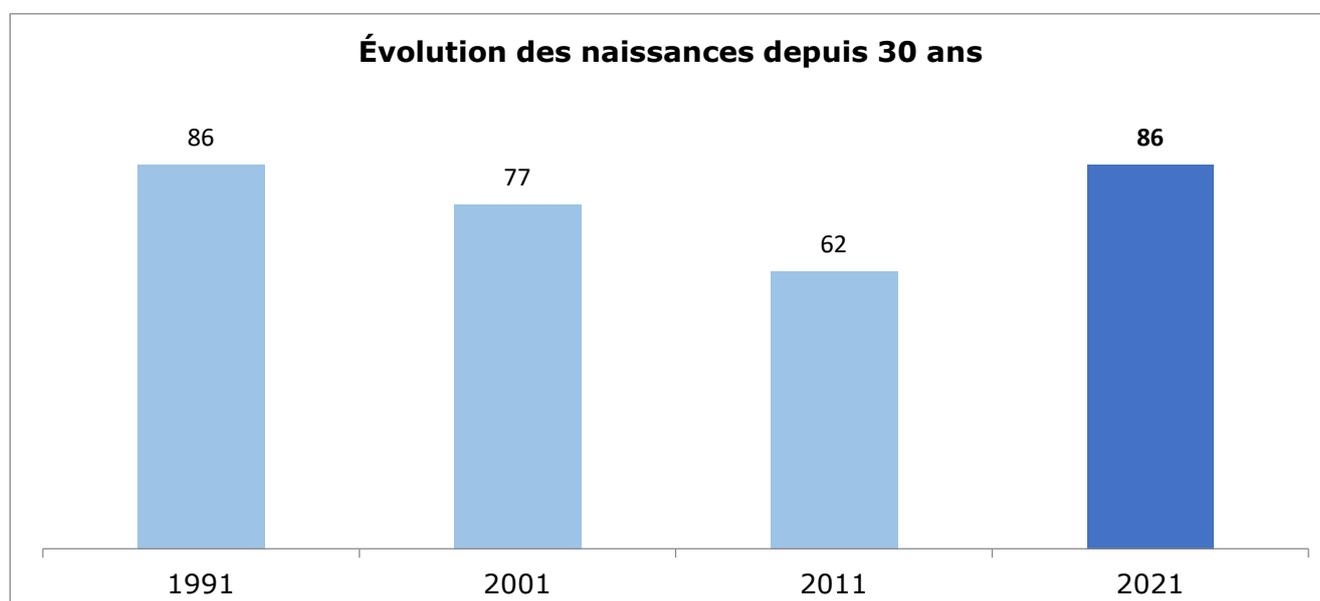
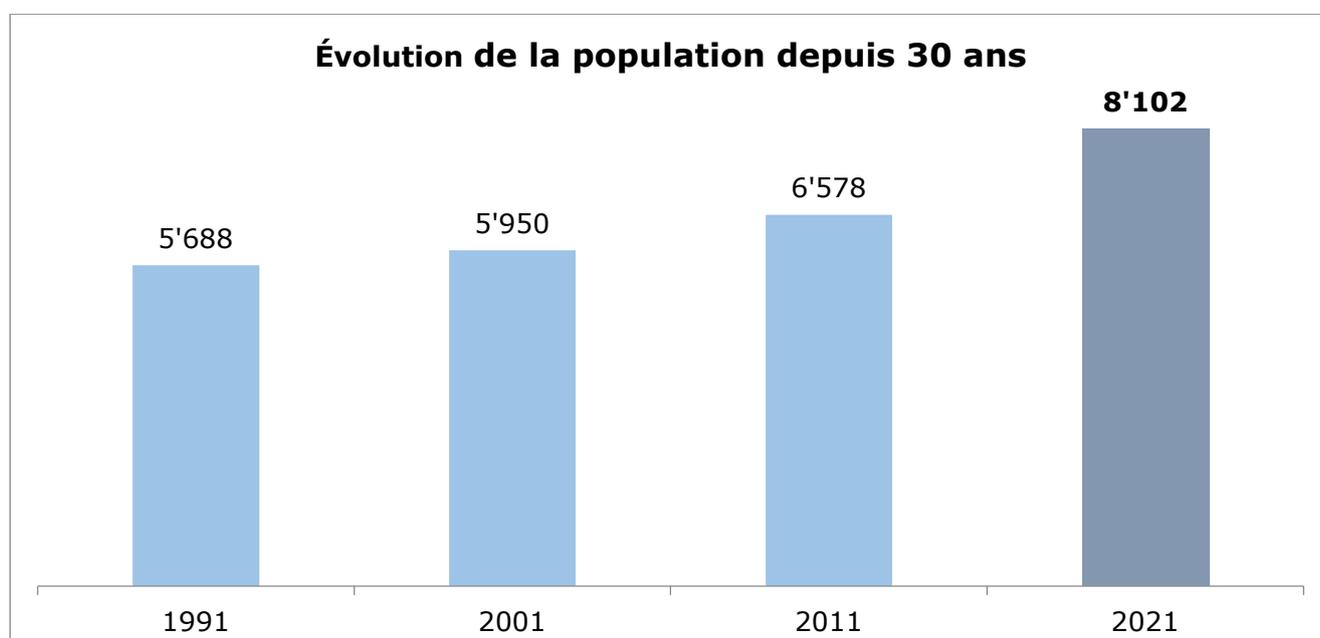
En ce qui concerne les événements de vie, nous enregistrons une hausse des naissances avec 86 nouveau-nés (75 en 2020). Quant aux décès, nous en dénombrons 71 (108 en 2020).

La population établie au 31 décembre (situation réelle) se monte à 8'102 habitants (5'480 suisses, 2'622 étrangers), soit **une augmentation de 257 personnes** par rapport à 2020.

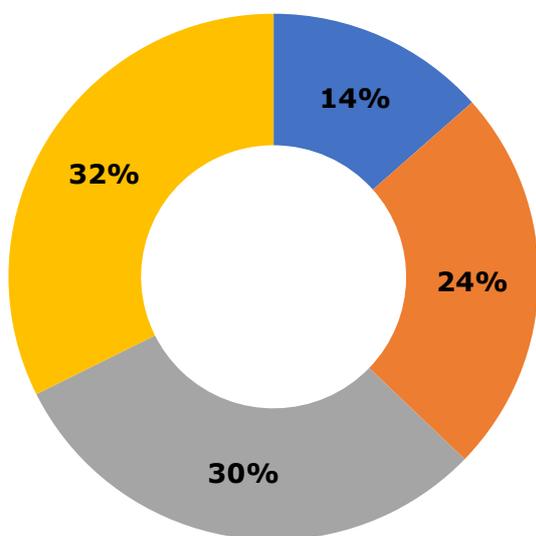
Le nombre de ménages est de 3'722 (en 2020 : 3'585). Depuis le 31.12.2017, la population étrangère en procédure d'asile ayant un séjour de plus d'une année en Suisse ainsi que les fonctionnaires internationaux sont inclus dans ce total.

Si l'on consulte les statistiques cantonales, on constate que la population résidente permanente s'élève à 8'063 habitants, soit 5'488 ressortissants suisses et 2'575 étrangers.

La différence entre les chiffres communaux et ceux du canton s'explique par les mutations de Suisses (arrivées et départs) qui peuvent être traitées sur l'année suivante par le canton (Registre cantonal des personnes) ainsi que les octrois de permis étrangers qui sont en traitement auprès du Service cantonal de la population et qui ne sont pas compris dans leurs chiffres alors que ces administrés sont bien établis sur la commune.



Répartition des habitants



- Bourgeois (hab. 1'091)
- Vaudois (hab. 1'922)
- Confédérés (hab. 2'467)
- Ressortissants étrangers (hab. 2'622)

Total des suisses (selon STATVD) : 5'488.

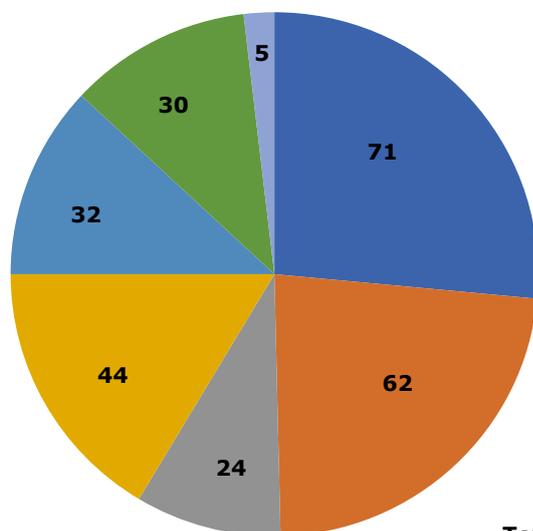
Total des suisses dans le canton : 550'518.

Total des étrangers (selon STATVD) : 2'575, soit 31,9 %.

Total des étrangers dans le canton : 273'363, soit 33,1 %.

Total des ménages : 3'722.

Extrait des mutations enregistrées en 2021 :

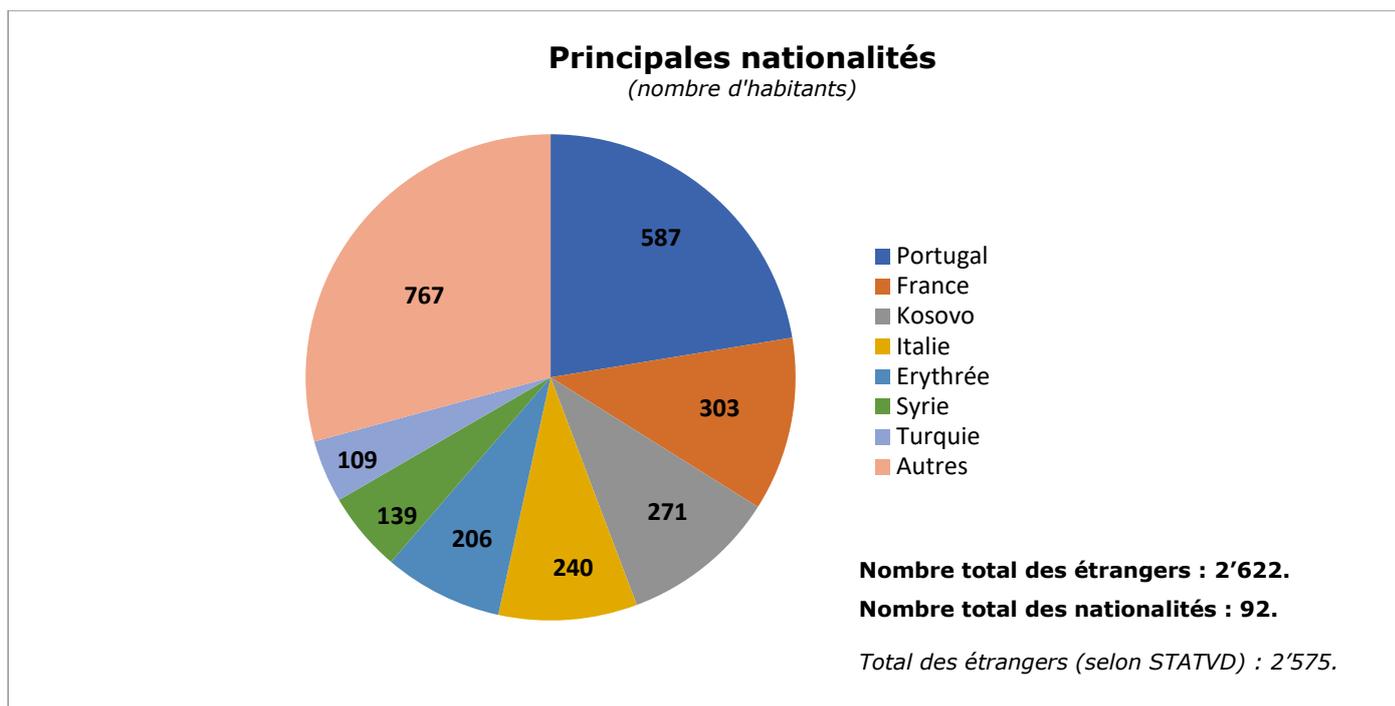


- Décès
- Naissances suisses
- Naissances étrangères
- Mariages
- Divorces
- Naturalisations ordinaires
- Naturalisations facilitées

Total des mutations enregistrées en 2021 : 4'932

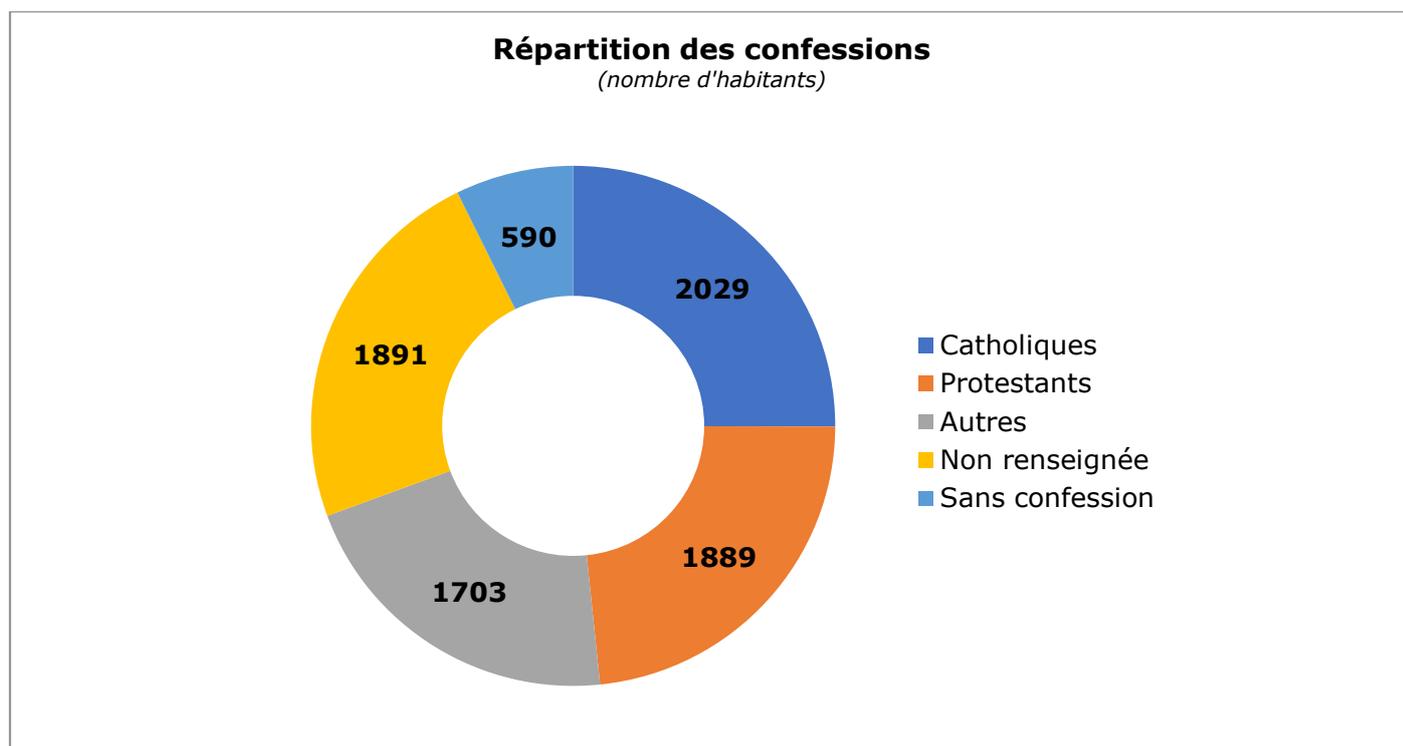
Le Contrôle des habitants a également traité :

- 424 demandes de cartes d'identité
- 604 renouvellements de permis
- 232 octrois de permis
- 148 enregistrements de chien



<u>Répartition des permis</u>	2020	2021
Etablissements (Permis C)	1'368	1'382
Annuelles (Permis B)	929	993
Courte durée (Permis L)	15	4
Admissions provisoires (Permis F) *	150	145
Requérants d'asile (Permis N) *	29	25
Fonctionnaires internationaux *	3	3
En suspens (en traitement au Service cantonal de la population)	28	70
Total	2'522	2'622

* inclus dès le 31.12.2017 (pour les permis F et N résidents en Suisse depuis plus d'une année).



Recensement de la population bellerine établie au 31 décembre 2021 :

Hommes

431 Bourgeois
735 Vaudois
929 Confédérés
1'094 Etrangers

3'189 Total

Femmes

461 Bourgeoises
851 Vaudoises
1'132 Confédérées
920 Etrangères

3'364 Total

Garçons (- de 16 ans)

113 Bourgeois
170 Vaudois
211 Confédérés
318 Etrangers

812 Total

Filles (- de 16 ans)

86 Bourgeoises
166 Vaudoises
195 Confédérées
290 Etrangères

737 Total

Total population établie : 8'102

Répartition de la population bellerine résidente (établis + en séjour) au 31 décembre 2021 :

	Nombre ménages	Nombre habitants
Bex	3'114	6'951
Le Châtel	159	350
Vasselin	53	101
Les Dévens	73	158
Le Chêne	36	64
Fenalet-sur-Bex	54	121
Les Posses-sur-Bex	95	212
Chalméry, Revers, Goille, Râpes, Léderreys, Pars, Matélon	27	49
Frenières-sur-Bex	46	93
Les Plans-sur-Bex	65	125
Total	3'722	8'224

Cette année 2021 a été marquée par le passage du cap du 8'000^{ème} habitant. Bex entretient son attractivité en accueillant une population qui profite de nouveaux projets immobiliers pour s'installer dans un cadre qui allie le confort citadin (transports, accès autoroutiers, etc.) à un environnement calme et verdoyant qu'offre notre belle commune.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce dynamisme, même si celui-ci apporte son lot de défis que nos Autorités devront relever ces prochaines années.

RESSOURCES HUMAINES

ENGAGEMENT AU STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL DE

- M. Aloïs Hennard, en qualité d'ouvrier polyvalent à 100 % au service des travaux dès le 1^{er} janvier ;
- Mme Iulia Rău-Duarte, en qualité de concierge à 30 % au service de l'administration générale dès le 1^{er} mars ;
- Mme Slavica Tutic, en qualité de concierge à 40 % au service de l'administration générale dès le 1^{er} mars ;
- Mme Santana Chesaux, en qualité de concierge à 100 % au service de l'administration générale dès le 1^{er} août ;
- Mme Martine Payot, en qualité de secrétaire à 70 % auprès du secrétariat municipal dès le 1^{er} octobre (y compris secrétariat du Conseil communal).

ENGAGEMENT D'APPRENTIS AU 1^{ER} AOÛT

- M. Joshua d'Almeida, au service des travaux ;
- M. Jules De Bernardis, au service des parcs et jardins ;
- M. Adrien Elsener, au service des forêts ;
- M. Davide Ferrara, au service des parcs et jardins ;
- M. Noé Zahnd Gonzalez, au service de conciergerie.

JUBILAIRES

- Mme Fabienne Roessli pour 25 ans d'activité ;
- M. Christoph Dreier pour 15 années d'activité ;
- M. Philippe Favrod pour 15 années d'activité ;
- M. Patrick Rod pour 30 années d'activité ;
- M. Pierre-Michel Morard pour 35 années d'activité.

CESSATION D'ACTIVITÉ

- M. Vincent Pittier a démissionné du service de conciergerie le 31 juillet ;
- Mme Coralie Schopfer a démissionné du secrétariat municipal le 31 août ;
- M. Arnaud Giovanola a suspendu son contrat au 31 décembre pour raison de formation de garde forestier ES ;
- Mlle Jennifer Bandeira, fin d'apprentissage à l'administration générale le 31 juillet ;
- M. Loïc Günthardt, fin d'apprentissage au service des forêts le 31 juillet ;
- M. Swan Tack, fin d'apprentissage au service des travaux le 31 juillet ;
- M. Jonathan Lima, fin d'apprentissage au service de conciergerie le 31 juillet ;
- M. Enzo Candolfi, résiliation du contrat d'apprentissage au service des forêts le 31 juillet ;
- Mlle Alanna O'Donnell, résiliation du contrat d'apprentissage à l'administration générale le 5 novembre.

EFFECTIF

Effectif au 31 décembre :

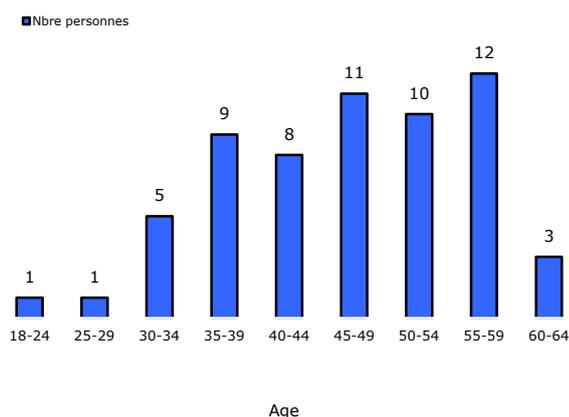
	Temps plein nbre personnes	Temps partiel nbre personnes	Total ETP unités	Auxiliaires nbre personnes	Apprentis nbre personnes
Administration générale	3	4	5.08	0	0
Finances	2	1	2.50	0	0
Forêts	5	0	5.00	0	1
Domaines et bâtiments	1	0	1.00	3	0
Service technique	6	1	6.60	0	0
Travaux – voirie	14	0	14.00	0	1
Parcs et jardins	1	1	1.80	0	3
STEP	1	1	1.30	0	0
Conciergerie, temple, réfectoire	7	5	8.90	1	1
Contrôle des habitants	2	1	2.60	0	0
Service des eaux	4	0	4.00	0	0
Total	46	14	52.78	4	6

Le taux de rotation du personnel se monte à 5.08 % sans tenir compte des apprentis et des auxiliaires. Quant au taux d'absentéisme en raison de maladie/accident, il est passé de 5.13 % en 2020 à 4.12 % en 2021. Ce pourcentage est qualifié d'élevé pour le secteur « fonction publique ». Toutefois, si nous faisons abstraction des 4 personnes absentes plusieurs mois pour maladie et accident, le taux d'absentéisme est réduit à 2.66 %, ce qui est faible pour la branche.

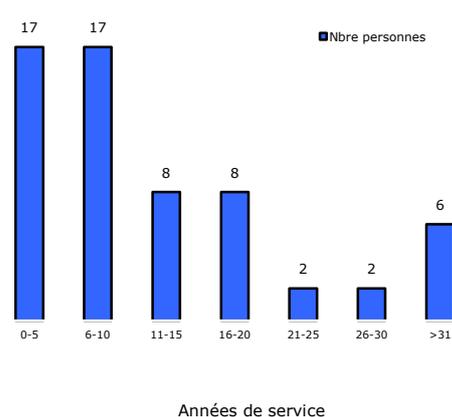
ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Représentation graphique de notre personnel communal sans les apprentis et auxiliaires (valeur 31.12).

Pyramide des âges



Pyramide des anciennetés



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, nos bâtiments requièrent des interventions d'entretien plus ou moins conséquentes. Nous décrivons ci-dessous les travaux les plus significatifs.

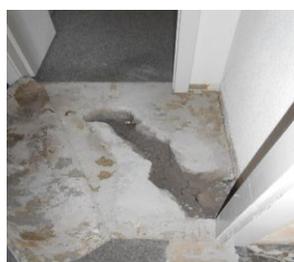
BÂTIMENTS COMMUNAUX, SCOLAIRES ET DES CULTES

AUBERGE DE PONT-DE-NANT

- Remplacement provisoire de l'urinoir
- Remplacement de la machine à café Wega Orion
- Contrôle électrique platine de commande
- Panne de la vis de chauffage

HÔTEL DE VILLE

- Remplacement du corps de chauffe de la machine à laver
- Déplacement du coffret d'alimentation
- Contrôle OIBT, suppression des défauts
- Recherche, détection et curage par l'entreprise Kùpfer dans le cadre des travaux de la Ruelle du Marché
- Remplacement du branchement du gaz dans le cadre des travaux de la Ruelle du Marché
- Remplacement du capteur et de la batterie de la porte automatique de la cuisine
- Introduction de raccordements EU-EC par l'entreprise Echenard dans le cadre des travaux de la Ruelle du Marché
- Fuite d'eau au 3ème étage, recherche et réparation par la maison Gippa



GRANDE SALLE DU PARC

- Contrôle des extincteurs
- Réparation du compresseur
- Révision des vérins de la plate-forme
- Lot de chaises supplémentaires (Ergostyle)
- Remplacement du store à lamelles
- Accordage des pianos

DÉPÔT DES TRAVAUX - ZONE INDUSTRIELLE

- Remplacement de la porte sectionnelle
- Ramonage, entretien annuel

DÉPÔT DES TRAVAUX – LES PLANS

- Vidange du dessableur
- Ramonage, entretien annuel

HANGAR À PLAQUETTES

- Vissage du rail par l'entreprise Evolution Bois

LOCAL POMPIERS - RUE DU SIMPLON

- Pose d'un robinet incendie

ANCIEN STAND DE VAUVRISSE

- Réparation de la porte
- Achat de porte-manteaux (Ergostyle)
- Contrôle OIBT de l'installation photovoltaïque par Electrosuisse et déplacement de câbles par la maison Sedelec

PC DE VAUVRISSE

- Contrôle et réparation de la chaudière suite à une panne
- Remplacement de l'alimentation des douches

POLICE

- Contrôle OIBT suite aux travaux de transformations
- Révision des extincteurs
- Diverses interventions de l'entreprise Curchod suite à une surcharge du disjoncteur
- Réparation du carrelage de la cuisine suite au contrôle sanitaire
- Ramonage, entretien annuel

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- Contrôle et purge de tous les radiateurs
- Contrôle OIBT, suppression des défauts
- Réparation d'une fenêtre au Contrôle des habitants par l'entreprise Pascal Monnay
- Entretien du palpeur à lumière de la porte automatique

SERRES COMMUNALES

- Ajustement des portes coulissantes et rebâchage des 2 tunnels par la maison gvz Rossat
- Installation pour WC provisoire
- Changement du thermostat du chauffage à air chaud

STADE DU RELAIS

- Remplacement du mitigeur solaire
- Remise en état des joints des douches

STEP

- Réparation de la jonction de la toiture sur l'entrée suite à une infiltration d'eau
- Installation de prises pour le compresseur

L'ARBALESSE

- Vidange de la fosse septique
- Achat d'un grill brasero et d'une échelle coulissante
- Ramonage, entretien annuel

BOVONNE

- Fourniture de matelas pour le chalet de la Municipalité
- Suite du remplacement des batteries et installation de parafoudre
- Ramonage, entretien annuel

LES DÉVENS (ANCIEN COLLÈGE)

- Recherche suite à une fuite au plafond dans le passage inférieur



EX-GUILLARD (PRÉ-DE-LA-CIBLE 2)

- Remplacement du chauffe-eau (Cannistra)
- Nettoyage des tags

EX-VINICOLE (PRÉ-DE-LA-CIBLE 4)

- Réparation en urgence suite à une fuite d'eau dans l'entrée de la Vinicole
- Remplacement des vitres cassées (vandalisme)
- Pose d'un grillage sur la partie de la salle de l'Harmonie suite aux différents actes de vandalisme
- Réparation de la serrure suite à du vandalisme
- Echange de l'éclairage dans la salle de stockage
- Installation d'une pompe et fosse de relevage et installations diverses dans le cadre de la création d'une cave à fromage
- Remplacement de la porte de l'accès au sous-sol par la société RealMetal
- Dépannage du tableau électrique suite à une surtension par la maison Curchod
- Pose d'un store à lamelles au Dojo par l'entreprise Stores Chablais

LE CHÂTEL (ANCIEN COLLÈGE)

- Ramonage, entretien annuel

LE CHÂTEL (ANCIEN LOCAL DU FEU)

- Contrôle OIBT

PONT-DE-NANT (WC)

- Débouchage par l'entreprise Küpfer

SOLALEX (WC)

- Echange de l'armature du porte luminaire
- Ramonage, entretien annuel

SOLALEX – DORTOIR DES CHÈVRES

- OIBT suppression des défauts

SOLALEX – SALLES D'EXPOSITION

- Ramonage entretien annuel
- Contrôle OIBT, salle d'expo 2

FENALET (ANCIEN COLLÈGE)

- Ramonage, entretien annuel
- Entretien annuel du chauffage effectué par Martial Minder
- Contrôle des extincteurs

FRENIÈRES (ANCIEN LOCAL DU FEU)

- Réfection des chéneaux

FRENIÈRES (ANCIEN COLLÈGE)

- Contrôle des extincteurs
- Détection de fuite

LES PLANS (ANCIEN COLLÈGE)

- Remplacement de la partie électrique du chauffage à mazout SIBIR (appartement)
- Traitement de l'invasion de mouches dans l'appartement et la salle de classe
- Réparation et modification des collecteurs dans le cadre des travaux d'assainissement des Plans
- Sondage de la consommation électrique
- Remplacement du cylindre de la porte de la cave
- Dépannage de l'éclairage dans la salle de classe
- Ramonage, entretien annuel
- Entretien annuel des chauffages de type SIBIR effectué par Martial Minder
- Echange de la détection lumière
- Entretien de la chaudière
- Ramonage, entretien annuel
- Curage de la grille de la fontaine
- Changement des plafonniers
- Pose d'un faux plafond
- Transformation complète de la salle de bains par les entreprises Gippa, Maire et Tagan



LES PLANS (STUDIO)

- Réparation et modification de collecteurs dans le cadre des travaux d'assainissement des Plans
- Ramonage, entretien annuel et contrôle des odeurs de fumée

LES POSSES (BÂTIMENT COMMUNAL)

- Entretien et remplacement des extincteurs
- Remplacement du frigidaire (locataire)
- Ramonage, entretien annuel

CENTRE SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE

- Remplacement complet de l'éclairage des 3 salles de gymnastique



COLLÈGE DE LA CIBLE

- Nouvelle échelle d'accès à la toiture et sécurisation de celle-ci par des lignes de vie

BAP

- Réfection de la toiture suite à un ouragan
- Climatisation de 2 salles dans les combles



COLLÈGE DE LA SERVANNE

- Pose d'une barrière en bois pour sécuriser les enfants de l'UAPE



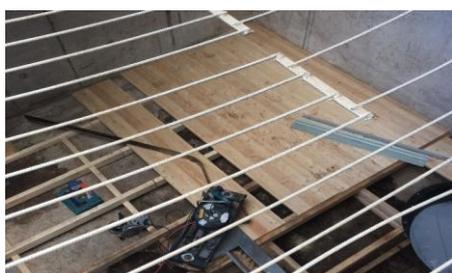
- Réfections ponctuelles et façade préau supérieur



- Remplacement de 4 stores à lamelles (bibliothèque et 3 classes au 2^{ème})
- Remplacement d'un store (toile verte) de la salle de gym



- Remplacement à 80% du plancher en bois du silo du CAD
- Mise en conformité électrique
- Modification des lignes de marquage du terrain de basket



PETITE SERVANNE

- Remplacement de l'éclairage extérieur

SERVICE DE CONCIERGERIE

Le Service de conciergerie est, depuis janvier 2021, transféré sous l'égide du Service technique en lien avec l'entretien courant des bâtiments communaux.

Un bilan des pourcentages a été réalisé et une augmentation de 28% a été intégrée : le Service est aujourd'hui composé de 9 personnes engagées à plein temps, deux personnes à 30 et 40% et un apprenti de première année. Une personne, sous l'autorité de la paroisse catholique, contribue à l'entretien des bâtiments religieux ainsi que du poste de Police. Le Service s'occupe d'organiser et d'accomplir les tâches suivantes :

- assurer l'entretien des bâtiments scolaires, des locaux de l'administration et de la police, de la Grande Salle, de l'Ancien Stand de Vauvrise et de l'abri PCi, du Temple et des chapelles de Nagelin et des Posses, des chalets de l'Arbalesse et de Bovonne ainsi que de la Cure et de l'UAPE ;
- garantir l'entretien des extérieurs des écoles et du tennis ;
- assurer une partie des transports scolaires ;
- s'occuper de la mise en place de divers espaces communaux : le réfectoire scolaire de la Cible, le cinéma, les salles d'exposition et les salles à disposition du public des bâtiments scolaires ;
- organiser divers déménagements de classes ;
- assurer le bon déroulement du stationnement aux alentours des écoles par les concierges assermentés ;
- gérer la gestion des clés des bâtiments scolaires et les salles des fêtes pour les enseignants et les sociétés.

Dans le cadre des démarches liées au COVID-19, les collaborateurs du Service de conciergerie ont, jusqu'au printemps, géré la réorganisation de leurs horaires de travail pour assurer la désinfection quotidienne des zones de contact des bâtiments scolaires et administratifs de la commune.

GRANDE SALLE ET ANCIEN STAND DE VAUVRISE

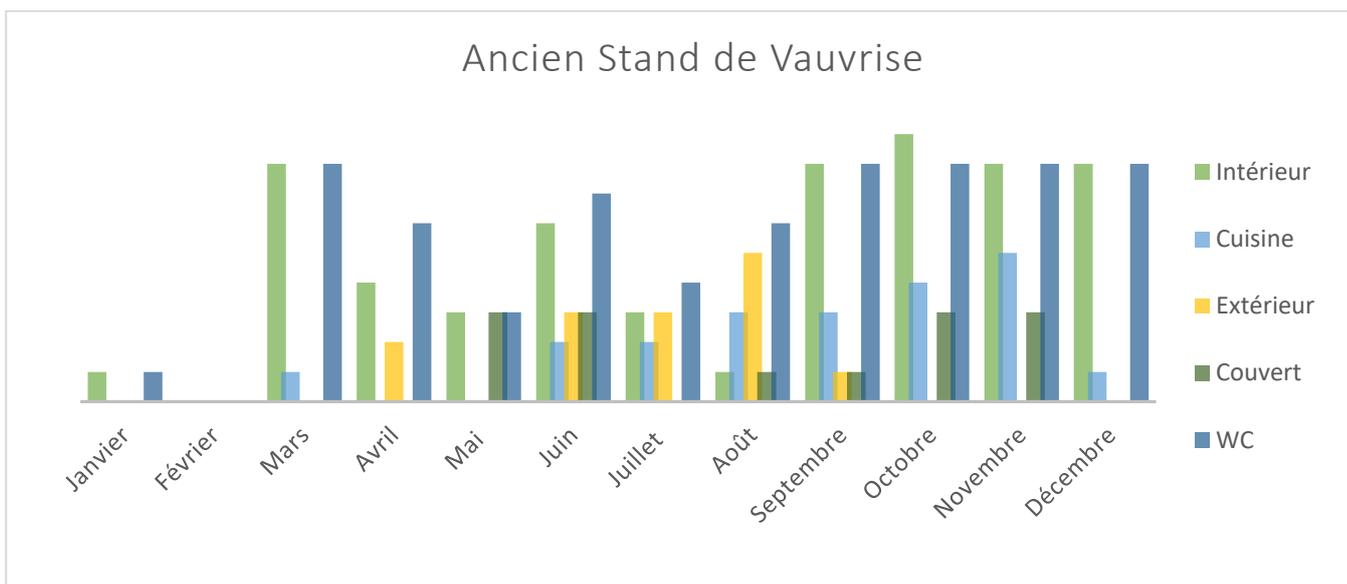
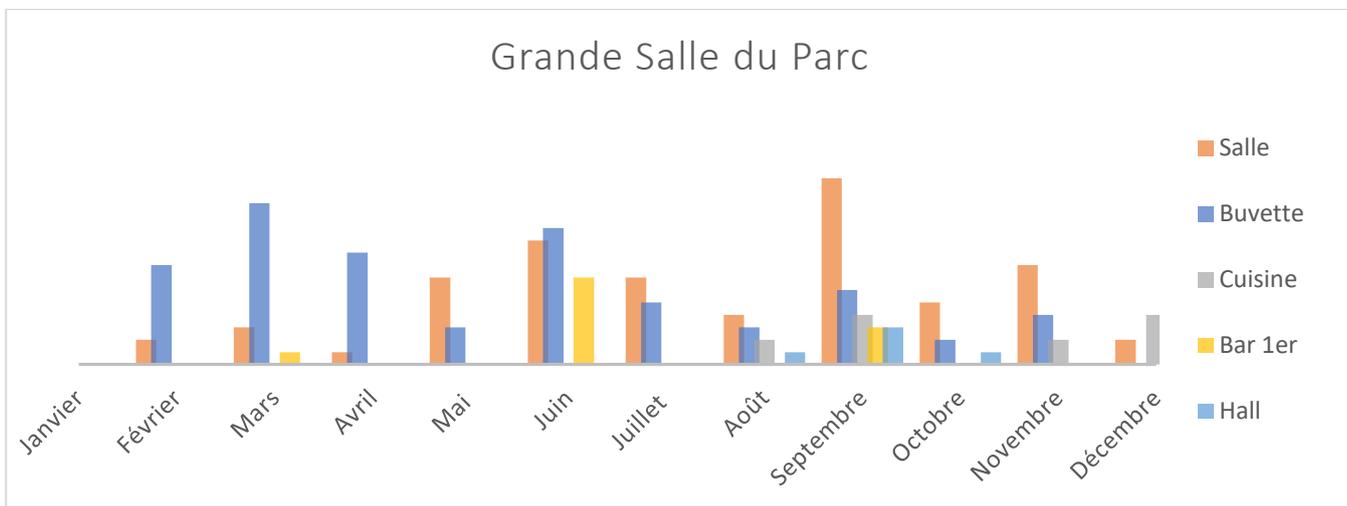
Comme en 2020, l'année 2021 a vu la mise en place de très peu de locations ainsi que quelques mises à disposition des locaux de la Grande Salle pour les séances des groupes politiques et les sociétés locales.

Le manque de locations, comme pour l'année 2020, nous a permis de réaliser des travaux d'entretien tels que le changement des stores de la cuisine, la révision des vérins du monte-charge, la réparation

du compresseur de froid et la livraison de 150 nouvelles chaises.

L'inauguration du Parc Denise-Duval entourant l'Ancien Stand de Vauvrise a eu lieu.

Toute l'année, l'Ancien Stand a été régulièrement loué pour diverses fêtes et a également été mis à disposition pour les séances des sociétés locales.



ESPACES VERTS

FORÊTS

EXPLOITATION DES BOIS

Avec ses 1'216 ha de forêts, la Commune de Bex a une possibilité de 5'050 m³ sans la gestion des pâturages. Le volume de bois exploité en 2021 ne respecte pas les objectifs du plan de gestion de Bex. Certaines exploitations forestières ont été annulées en 2021 et replanifiées en 2022. L'urgence, la difficulté et la sécurité des exploitations en 2021 a contraint le Service des forêts à exploiter moins de bois ! De grandes exploitations ont été attribuées à des entreprises privées (secteurs de la Ruvine et des Verneys), d'autres ont été réalisées par le Service des forêts. Environ 1'030 m³ ont été exploités par l'équipe forestière de la Commune. L'entretien des forêts de protection est régi par une convention-programme sur une durée de 4 ans. La légère diminution du volume de bois exploité par le service forestier par rapport aux années précédentes (1'500 à 2'000 m³) est due à la nouvelle organisation entre les services et aux nouvelles tâches demandées au Service des forêts, ainsi qu'aux différents contrats de gestion avec Fixit et la Confédération.

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La biodiversité est régie par une convention-programme sur une durée de 4 ans comme pour l'entretien des soins aux jeunes peuplements ou l'entretien des forêts de protection.

Les travaux de revitalisation des châtaigneraies situées en bordure de la route de Chiètres et sur la colline du Montet ont continué en 2021. Des travaux ont aussi été réalisés pour favoriser des espèces en voie de disparition, la couleuvre d'esculape, la Rosalie des Alpes, la Bachante et la Lucane cerf-volant pour une surface de 15.16 ha dans les secteurs des Dévens, de la Gryonne et la Colline du Montet.



ENTRETIEN DES FORÊTS PROTECTRICES

Le suivi des forêts de protection est régi par une convention-programme 2020 - 2024.

La Commune de Bex a entretenu 39.13 ha de forêts de protection en 2021.

SENTIERS PÉDESTRES

Le Service des forêts, en collaboration avec le Service des travaux, a effectué 1'500 heures pour une partie de l'entretien des chemins pédestres afin de diminuer l'enveloppe attribuée à des tiers.

UTILISATION DES BOIS

Le volume des bois reconnus en forêts de production et protection pouvant être commercialisé (bois de service, bois d'industrie, bois d'énergie) se monte à 3'605 m³ en 2021.

MARCHÉ DES BOIS

Le marché des bois s'est légèrement amélioré, surtout dans la demande. Le cours de l'euro est toujours défavorable pour les exportations. Il semble que les perspectives pour 2022 sont favorables !

Les aides (subventions) qui sont attribuées aux propriétaires forestiers pour l'entretien des forêts de protection permettent aux dits propriétaires de continuer à entretenir leurs forêts !

PARCS

Afin d'entretenir et de sécuriser des arbres se trouvant dans des parcs, préaux ou dans certains cas isolés afin d'éviter des accidents, la commune a donné mandat à une entreprise spécialisée dans le « toilettage » des arbres majestueux. Dans certains cas, une expertise sur l'état sanitaire a été nécessaire.

HALLE À PLAQUETTES

CENTRALE DE CHAUFFE LA SERVANNE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
646 m³ en 2021 (562 en 2020)

CENTRALE DE CHAUFFE LA CIBLE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
2'242 m³ en 2021 (2'128 en 2020)

VULGARISATION

Une journée a été organisée en décembre 2021, avec les services cantonaux. Le but de cette visite était de voir tout le travail effectué en faveur de la biodiversité en forêt par la Commune de Bex.

FORMATION

La possibilité a été donnée à un ouvrier du Service des forêts de suivre des cours sous la forme de modules afin de pouvoir accéder à l'école des gardes forestiers à Lyss.

DÉGÂTS AUX FORÊTS & INFRASTRUCTURES

LE FLÉTRISSEMENT DU CHÊNE (CHALAROSE)

Comme déjà expliqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, les frênes présentent des symptômes de flétrissement dus à un champignon. Le dépérissement est constaté à tous les stades de développement. De gros travaux d'abattage des frênes afin de sécuriser les routes cantonales, communales et les cours d'eau ont été réalisés. Les sapins blancs et les épicéas ont fortement souffert de la sécheresse et des températures élevées en 2018, 2019 et 2020. De grosses exploitations forestières ont dû être réalisées entre 400 et 700 mètres d'altitude pour un volume de bois de 142 m³.

Des travaux forestiers (caissons en bois et clayonnages) ont dû être réalisés sur différentes routes forestières (Bouillet, Bois du Ban et Javerne) suite à des glissements de terrain.

PARCS ET JARDINS

Malgré la situation sanitaire due au COVID-19, le service des Parcs & Jardins a tout mis en œuvre pour garantir un fleurissement de notre commune.

LES SERRES

- Construction de 3 couches en béton en collaboration avec le service des travaux
- Rabâchage du tunnel
- Stérilisation complète des 3 compartiments dans la serre de production



Le marché aux géraniums s'est déroulé les 30 avril et 1^{er} mai aux serres communales.



PRODUCTION

87 variétés de plantes différentes soit :

- 62'000 plantes annuelles
- 650 chrysanthèmes
- 18'000 pensées
- 16'000 tulipes



TRAVAUX EXTÉRIEURS

- Ecole du foyer : plantation d'un érable champêtre
- Massif du Crétel : plantation de 36 rosiers grandes fleurs
- Fertilisation complète des arbres d'avenues
- Tailles annuelles des fruitiers

LE CIMETIÈRE

- Inhumations et mises en terre des urnes
- Entretien des chemins en gravier
- Taille des tombes non entretenues
- Nettoyage des WC

APPRENTIS

- Engagement de deux apprentis en floriculture

TRAVAUX

SERVICE DES TRAVAUX

VOIRIE

Le nettoyage du village a été assuré par la balayeuse communale et un aspirateur de type « glouton ».

Le lavage des points de collectes, les couverts à containers, grilles et aqueducs a été effectué à la pression.

Une personne s'occupe à plein temps de la tournée déchetterie, avec le nettoyage des poubelles urbaines.

MAÇONNERIE

Réparation des regards, des grilles et divers drainages et collecteurs d'eau. En collaboration avec les autres services communaux et des entreprises privées, la construction des WC à la Piste Vita a débuté.



GÉNIE CIVIL

Entretien courant des routes communales, remise en état des banquettes et pose de grave. Pose d'enrobé, reflachage. Secteurs entretenus : routes des Monts, des Pars, du Bouillet et divers autres secteurs pour une quantité d'environ 250 tonnes.

MOBILIER URBAIN

Le Service des travaux doit aussi entretenir, remplacer ou installer des bancs et des poubelles. Entretien de plusieurs places de parc en collaboration avec les services des jardins et des forêts.

BÂTIMENTS

Divers travaux de maçonnerie et de menuiserie pour l'entretien des bâtiments scolaires et chalets communaux.

MANIFESTATIONS

Pose des drapeaux et décoration du village pour la Fête Nationale et montage des feux d'artifices. En raison du COVID-19, aucune autre manifestation sur la Commune de Bex en 2021.

ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Le Service des travaux entretient tout le réseau routier de la commune en collaboration avec le Service des forêts et une entreprise privée. Les travaux vont du fauchage à l'élagage des branches, la taille des buissons et l'évacuation des feuilles. Le désherbage se fait depuis 2020 avec une machine à lance thermique, propriété de la Commune.

ENTRETIEN DES SENTIERS PÉDESTRES

De mars à octobre, de nombreuses heures ont été consacrées à l'entretien ou à la création de sentiers pédestres. Cette tâche est partagée avec le Service des forêts.

SERVICE DE PIQUET

Le service de piquet hivernal débute le 1^{er} novembre et prend fin le 30 avril. Il est assuré par 5 équipes de 2 personnes et une équipe par semaine.

Le service de piquet d'été débute le 1^{er} mai et prend fin le 30 octobre. Il est assuré par un tournus d'une personne.

FORMATION CONTINUE

Un cours sur la sécurité au travail a été réalisé.

CHANTIERS

Assainissement de la Ruelle du Marché



Sécurisation des Nants aux Plans-sur-Bex



Prolongation de la route de Montevaux



Déviation d'une conduite d'eaux claires vers le puits communal aux Posses-sur-Bex



Création d'un trottoir franchissable aux chemins Albert-de-Haller et Barmottes



Nouveaux exutoires des Nants aux Plans-sur-Bex



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous transmettons ci-dessous l'évolution des volumes des principaux ramassages où l'on remarque une certaine stabilité.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures ménagères incinérables	1181 to	1460 to	1396 to	1493 to	1574 to	1434 to
Objets encombrants	325 to	339 to	381 to	403 to	397 to	311 to
Papier, carton	423 to	419 to	397 to	415 to	438 to	442 to
Déchets compostables	1160 to	1100 to	1025 to	800 to	885 to	962 to
Verre	333 to triées 19 to non triées	326 to triées 21 to non triées	293 to triées 61 to non triées	357 to triées	381 to triées	323 to non triées
Métaux	125 to	122 to	97 to	108 to	101 to	85 to
Huiles usées	5000 l.	3100 l.	3550 l.	8320 l.	3650 l.	7620 l.

La mise en place du système Gastrovert Private en milieu d'année a permis de réduire à 198 to (394 en 2010) les quantités de déchets verts souillés qui ont dû être acheminées à la SATOM comme déchets incinérables.

En 2021, 117 to de déchets alimentaires traités par la filière Gastrovert Private ont été valorisés par la production de biogaz.

Le système Gastrovert, réservé aux établissements publics, a quant à lui permis de récolter 21 t de lavure qui ont suivi la même filière de revalorisation.

Le Service des travaux a fouillé une grande quantité de sacs non conformes, permettant ainsi la dénonciation de plusieurs dizaines de contrevenants pour infraction aux directives réglementaires.

D'autre part, comme chaque année, l'action « Coup de balai » a été très appréciée par les habitants des hameaux. Elle a permis de récolter une quantité importante de matières valorisables comme le fer, le bois et le matériel électronique.

En octobre, des extensions d'horaires de la déchetterie ont été testées. Des discussions sont en cours avec l'entreprise Thommen pour développer ce concept en 2022.

URBANISME

PPA EMBOUCHURE DE L'AVANÇON

Les intérêts d'aménagement de cette zone étant multiples (Rhonex, projet Rhône3, projet Massongex-Bex-Rhône, Biodiversité,..), il a été convenu, d'entente avec les différents intervenants, de suspendre la procédure du PPA Embouchure de l'Avançon jusqu'à la mise à l'enquête publique du projet MBR prévue en 2022.

PPA DE RIVAROTTE

Au vu des nombreuses oppositions déposées dans le cadre de la procédure, le PPA de Rivarotte a été abandonné.

Un projet conforme à la réglementation en vigueur a été mis à l'enquête et fait actuellement l'objet d'un recours auprès de la CDAP.

PA GRANDE FONTAINE

Un projet de nouveau PA est en cours sur la parcelle n° 988 pour permettre la réalisation d'un nouvel EMS en lieu et place de celui existant. L'examen préalable s'est déroulé en été et la mise à l'enquête est prévue au début 2022.

PA MINES DE SEL DU BOUILLET

Le plan d'affectation régissant le site du Bouillet ne permettant pas l'ambitieux développement prévu sur le site, une demande préliminaire a été initiée. Un nouveau PA devrait être mis à l'enquête en 2022.

CHABLAIS AGGLO

Le projet de 4^{ème} génération (PA4) mené en 2020 est transmis à la Confédération accompagné du nouveau Plan Directeur Intercommunal (PDi) identifiant, pour l'ensemble de l'agglomération, les zones dont le développement urbanistique présente un intérêt collectif prépondérant et s'inscrit dans les projets de mobilité et de zones d'activités intercommunales.

La planification de la zone industrielle, en particulier pour ce qui concerne la parcelle communale d'intérêt stratégique, a démarré avec l'étude poussée des différentes possibilités d'organisation des organes de gestions communal-cantonal à mettre en place. Cette planification doit être poursuivie en 2022 et coordonnée avec la DGTL cantonale.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Certaines parcelles faisant partie des zones réservées cantonales ont déjà été soumises à la prolongation des délais tels qu'imposés par la LATC. Les zones réservées dans les hameaux des Posses et des Plans-sur-Bex sont également conservées dans l'attente de l'entrée en vigueur du nouveau PAComm.

L'année a été consacrée principalement à l'étude détaillée des dangers naturels, des délimitations des lisières forestières et de l'application de l'ISOS qui ont permis, en décembre dernier, de soumettre à l'examen préalable les dossiers de révision du plan d'aménagement communal auprès de la Direction générale du territoire et du logement, responsable d'analyser la pertinence des mesures proposées.

Le retour de l'examen préalable, courant 2022, se traduira par la mise à l'enquête du nouveau plan d'affectation.

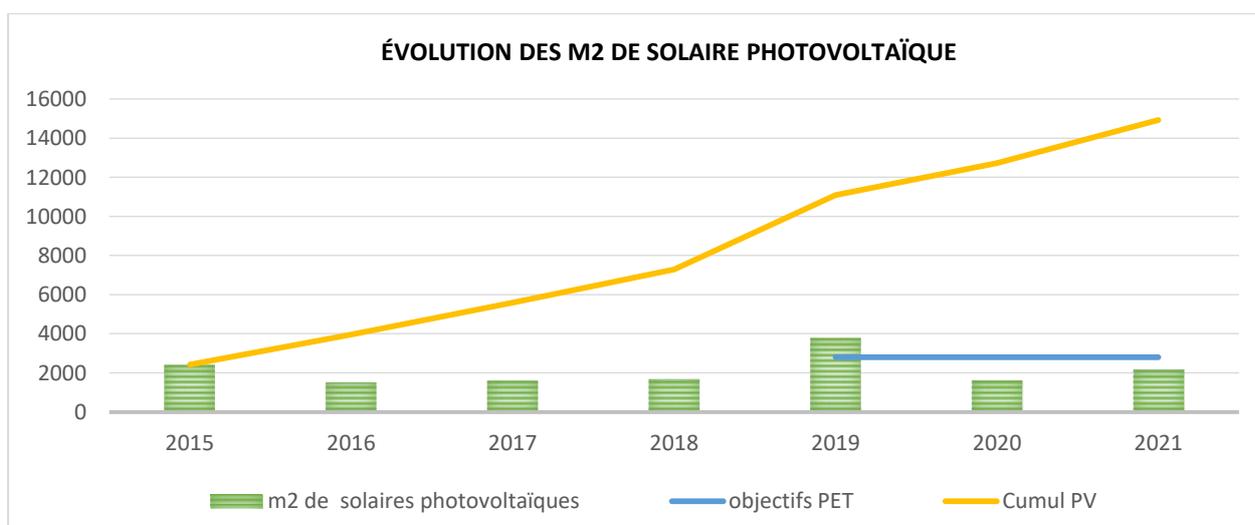
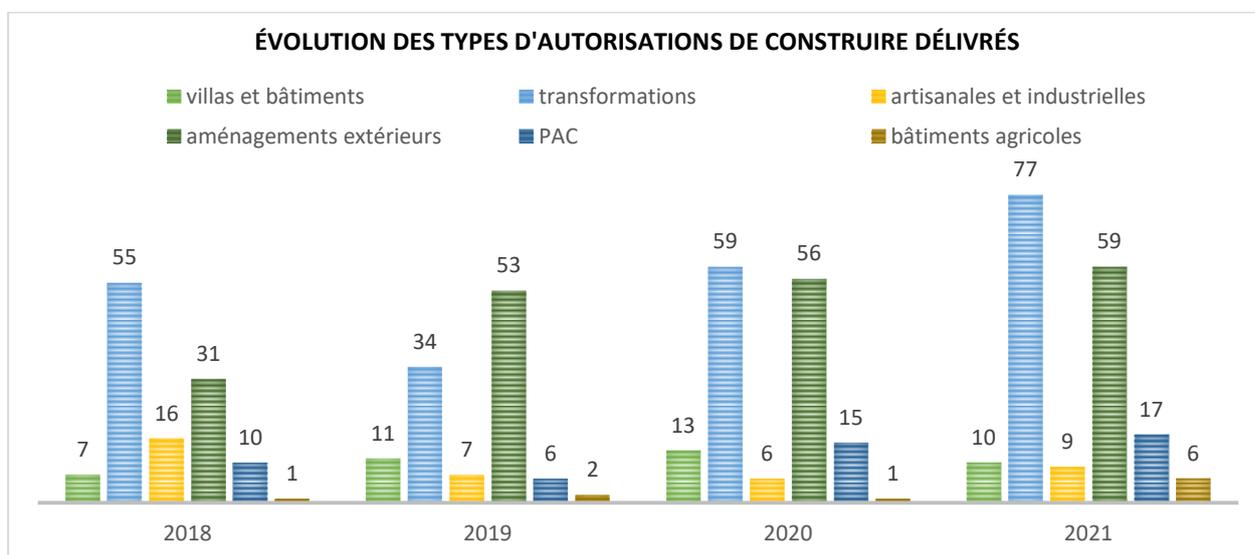
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Le bureau technique a étudié et soumis à la Municipalité 578 dossiers dans le cadre de la police des constructions. Ces dossiers se traduisent par 41 procédures de mise à l'enquête publique ainsi que la délivrance de 150 permis de construire.

Le détail des permis délivrés se présente comme suit :

10	villas et bâtiments
77	agrandissements, transformations, choix d'échantillons et fractionnements
9	constructions artisanales et industrielles
59	annexes, dépôts, garages, bûchers, couverts, clôtures, piscines et routes
17	pompes à chaleur (PAC)
6	bâtiments agricoles
178	au total

Sur l'ensemble de l'année, **589 objets liés au dicastère de l'urbanisme ont été présentés en séance de Municipalité**, 178 ayant fait l'objet d'un permis.



Les nouveaux formulaires ainsi qu'une déléation des compétences au sein du Service technique ont permis la vérification de la conformité des constructions ainsi qu'une délivrance des permis de construire de compétence municipale plus fluide et rapide.

FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les élèves de 1-4P sont regroupés dans le pôle Petite Servanne, la Grande Servanne et le Foyer, ce qui constitue un atout majeur sur le plan organisationnel. Les deux classes de 1-2P (enfantines) au Foyer génèrent toutefois des inconvénients : beaucoup de temps perdu en déplacements assez conséquents pour se rendre en salle de rythmique ou de gymnastique, ou à l'UAPE. De plus, leur situation est peu propice aux collaborations interclasses avec leurs collègues du même degré. Cette situation est similaire avec les classes de 5 et 6P qui sont éparpillées entre les pavillons du BAP, la Grande Servanne, l'Allex et le Carroz. Deux classes de 5-6P du Carroz ont en effet dû déménager dans les pavillons du BAP, car la superficie des classes est trop petite pour accueillir plus de 16-17 élèves, alors que les classes ont un effectif de 20 à 22 élèves.

Les classes de 7-8P et 9-11S sont au centre, dans les bâtiments de la Cible, du BAP et de l'iBât.

Le recours à des pavillons provisoires reste indispensable dans l'attente d'une nouvelle construction scolaire. En effet, l'augmentation des effectifs est conforme à ce que nous avons annoncé depuis 4 ans maintenant.

En terme d'effectifs, l'établissement scolaire de Bex a accueilli près de 1'050 élèves à la rentrée d'août ; l'effectif au 23 décembre 2021 se monte à 1'065 élèves. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels cantonaux et communaux qui assure le bon fonctionnement de l'école.

CORPS ENSEIGNANT

Le corps enseignant se compose de 126 enseignants répartis comme suit :

- 1 directrice
- 59 enseignants au primaire (1 à 8P)
- 44 enseignants au secondaire (9 à 11S)
- 9 enseignants spécialisés
- 1 enseignante de rythmique
- 12 assistants à l'intégration

Parmi ces enseignants, 4 sont des remplaçants de longue durée pour des congés maternité.

AUTRES PROFESSIONNELS CANTONAUX OU COMMUNAUX

- 5 secrétaires
- 1 apprentie au secrétariat des écoles
- 2 psychologues
- 2 logopédistes
- 1 psychomotricienne
- 1 infirmière scolaire
- 1 conseillère en orientation professionnelle
- 1 dépositaire du matériel
- 1 éducatrice en milieu scolaire
- 1 responsable régionale des éducatrices en milieu scolaire de la région Alpes Vaudoises
- 1 bibliothécaire
- 1 bibliothécaire-assistante
- 9 concierges
- 2 responsables du réfectoire
- 1 encadrante au réfectoire
- 1 policier chargé de prévention

Parmi les secrétaires, deux remplacent une secrétaire titulaire pour un congé maternité.

SECTEUR PRIMAIRE (1-8P)

Les classes primaires se répartissent comme suit dans 41 classes :

- 10 classes 1-2P : Petite Servanne, Grande Servanne et Foyer
- 10 classes 3P, 4P et 3-4P : Grande Servanne
- 4 classes 5P : Carroz et pavillons provisoires du BAP
- 5 classes de 6P : Grande Servanne et Allex
- 4 classes de 7P : Cible
- 5 classes de 8P : Cible
- 2 classes d'accueil : Petite Servanne
- 1 classe d'accueil : Carroz

L'effectif total du secteur primaire est de 739 élèves (390 garçons et 349 filles).

61 élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient du soutien d'une enseignante spécialisée, plusieurs périodes par semaine.

SECTEUR SECONDAIRE (9-11S)

Les classes secondaires se répartissent comme suit dans 19 classes (état au 23.12.2021) :

- 9^{ème} : 2 classes de VP, 4 classes de VG
- 10^{ème} : 2 classes de VP, 3 classes de VG
- 11^{ème} : 2 classes de VP, 3 classes de VG
- 1 classe d'accueil « C » regroupe ponctuellement des élèves intégrés dans les différentes classes de 9 à 11S
- 2 classes d'accueil secondaire

Les classes sont réparties entre l'iBât, le bâtiment principal et la Cible : les salles sont attribuées à un ou plusieurs enseignants, et les élèves changent en fonction des cours. Le secteur secondaire comprend les trois dernières années, de la 9^{ème} à la 11^{ème} réparties entre la voie pré-gymnasiale VP et la voie générale VG. Cette dernière propose des niveaux en français, mathématiques et allemand, ainsi que des options de compétence orientées métiers et un cours de formation générale. Tous les élèves ont 33 périodes à leur horaire ; cette période est donnée le mardi de 15h55 à 16h40.

L'effectif total du secteur secondaire est de 326 élèves (169 garçons et 157 filles).

37 élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient du soutien d'une enseignante spécialisée, plusieurs périodes par semaine.

CRISE SANITAIRE – COVID-19

Comme la société dans son ensemble, l'école est tributaire des décisions fédérales et cantonales en matière de mesures sanitaires ; dans ce contexte, il est difficile d'avoir une vision à long terme en matière de gouvernance, mais il est nécessaire d'anticiper autant que possible pour garantir une certaine stabilité, sécurisante pour tous, et d'informer dès que possible toutes les personnes concernées. Le COVID a continué à ralentir ou mettre un frein aux activités de l'établissement, et ce dans tous les domaines : prévention, camps et activités conviviales. La volonté des enseignants et du Conseil de direction a cependant été d'organiser tout ce qu'il était possible de faire.

PROJET LIFT

Le projet LIFT vit sa septième année à Bex, grâce au soutien de la commune, du Canton et surtout des entreprises de Bex. Pour rappel, ce projet permet à une petite dizaine d'élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année de prendre confiance en eux en travaillant 1 à 2 heures par semaine sur des modules d'une durée de trois mois. Ces contacts réguliers avec le monde du travail vont ainsi mieux préparer ces élèves à leur avenir professionnel. Ils construisent d'autres références et envisagent leur passage à la vie active sous une perspective différente. L'école entretient de bons liens avec les entreprises de la région, grâce au soutien notamment de Mme Russo. En cette période COVID compliquée, ce projet LIFT revêt d'autant plus d'importance en permettant de créer des ponts entre les jeunes et le monde du travail.

EDUNUM

Le projet cantonal à l'éducation numérique au sens large, EduNum, est actuellement déployé au cycle 1. Il porte sur différents aspects : prévention, éducation aux nouveaux médias, utilisation de différents outils numériques au service des apprentissages, et science informatique (comprendre comment fonctionne et réfléchit un ordinateur). Il y a là un enjeu sociétal, toutes les sphères de la vie quotidienne nécessitant d'avoir des compétences de base en la matière.

JOURNÉE DE L'EAU

Malheureusement, la journée de l'eau n'a pas pu avoir lieu cette année à cause de la crise sanitaire.

CAMPS

Tous les camps ont été annulés en raison du COVID. Le camp de 10^{ème} qui aurait dû avoir lieu en automne a été reporté au printemps 2022, dans la mesure du possible.

PRÉVENTION

De nombreux axes de prévention sont réalisés tout au long de la scolarité des élèves de 1P à 11S, tels que la prévention routière, dentaire et PROFA (éducation sexuelle). La soirée d'information aux parents PROFA de décembre a cependant dû être annulée pour des raisons sanitaires.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est de plus en plus fréquentée ; des animations pédagogiques obligatoires sont proposées à toutes les classes de 1P à 11S. Les élèves du secondaire peinent toutefois encore à la fréquenter : le fait que la bibliothèque se place sur le site primaire explique en grande partie cette trop faible fréquentation de nos plus grands élèves. La bibliothèque communale est accessible gratuitement aux personnes domiciliées à Bex ou alentours, toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires). Un lien direct sur le site de la bibliothèque figure maintenant sur le site internet des écoles.

EXERCICES D'ÉVACUATION

Chaque année, en septembre, tous les sites sont soumis à des exercices d'évacuation incendie. Ceux-ci sont opérationnels. Le résultat de ces exercices fait l'objet d'un rapport à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO).

BÂTIMENTS SCOLAIRES

L'affichage numérique frontal, accepté cet automne, permettra aux enseignants de tous les degrés d'exploiter pleinement les possibilités du matériel informatique de l'établissement. Cependant, le réseau informatique de l'Allex peine toujours à répondre à l'utilisation minimale qui doit en être faite par les enseignants pour l'accomplissement de leurs tâches administratives ou d'enseignement.

La question d'une nouvelle construction scolaire reste urgente; l'augmentation des effectifs, le dédoublement imposé de certains cours comme la période d'expression orale en anglais en 9ème (10ème et 11ème dès l'année prochaine), ou l'introduction d'une 34ème période dédiée à la science informatique au secondaire dès l'année prochaine impose d'avoir des locaux disponibles pour la mise en œuvre, en particulier au centre.

CONVENTION CANTON/COMMUNE

Le rapatriement complet des tâches communales qui étaient gérées par l'école dans le giron de la commune, commencé au printemps 2020, a abouti pour la rentrée scolaire suite à l'abrogation, en mars 2021 de la convention définissant la répartition des tâches entre le Canton et la Commune : organisation de l'assistance aux devoirs, de l'encadrement du réfectoire, de la gestion financière des activités extra-scolaires, de certaines activités de prévention. Cette migration s'est déroulée dans un esprit de bonne collaboration extrêmement constructif.

Il a également fallu tenir compte de l'arrêté du Tribunal Fédéral sur la gratuité de l'école entré en vigueur au 1^{er} août 2019 dans le canton de Vaud, qui reporte sur les communes certaines charges qui pouvaient être demandées aux parents pour des activités sportives ou culturelles. Des ajustements sont encore nécessaires, par exemple, la part de 10.- qui était demandée aux parents pour les spectacles, soit fr. 10'000.-, n'avait pas complètement été prise en compte pour les budgets 2020 et 2021, ce dont l'établissement scolaire ne s'est pas aperçu tout de suite, n'ayant pas pensé à rappeler cet élément à la commune. Ces différents ajustements ont été discutés avec la nouvelle municipale des écoles, Mme Carmen Dubois, et la boursière communale, Mme Sylvie Cretton.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE – BOURSE COMMUNALE

L'ASSISTANCE AUX DEVOIRS

L'assistance aux devoirs se poursuit et rencontre toujours autant de succès avec un total de 115 élèves inscrits. 80 élèves du primaire (3-8P) et 35 élèves du secondaire (9-11S) en bénéficient deux fois par semaine (lundi et jeudi). Le financement est entièrement assumé par la Commune et les parents. Les élèves sont encadrés par un total de 18 encadrants (15 enseignants DGEO et 3 intervenantes externes sous contrat avec la commune).

Afin d'assurer un meilleur suivi des élèves, il a été décidé de limiter le nombre à 10 par groupe chez les 3P-6P et à 15 par groupe chez les 7P-11S.

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

Mme et M. Cornelia et Nicolas Rigaud reçoivent chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves scolarisés de la 7P à la 11S pour le repas de midi.

Des menus variés et équilibrés sont servis au réfectoire avec des produits en majorité frais et provenant de Suisse, selon les critères « Fourchette verte junior ».

Les menus sont validés par une diététicienne chaque année et adaptés. Les menus de la semaine sont partagés en 2 plats de viande, 1 plat de poisson et 1 plat végétarien.

Des menus alternatifs sont proposés pour les végétariens, les enfants d'autres confessions et les personnes allergiques (sans gluten, sans lactose).

La majorité des produits sont achetés chez les commerçants du village (primeur, boucher et boulangerie). Seule de la viande fraîche provenant de Suisse est achetée ; quant au poisson il est lui aussi toujours frais.

L'équipe de cuisine privilégie le dialogue avec les enfants pour qu'ils goûtent les mets préparés et ainsi éviter le gaspillage.

Mme Anna Borloz s'occupe du scannage des cartes Prepaid (pour le paiement des repas pris au réfectoire) et elle est en charge de la surveillance des élèves pendant leurs repas. Elle seconde les gérants du réfectoire, dans les différentes tâches ménagères.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Suite au changement de législature, le Conseil d'Etablissement scolaire a dû être réélu dans son entier.

Les Municipaux ont été élus en mars 2021 (07.03.2021 : Municipal de Gryon / 28.03.2021 : Municipale de Bex). Le représentant du Conseil communal a quant à lui été assermenté lors de la cérémonie qui s'est tenue le 23 juin 2021.

○ Représentant les autorités politiques :

- Mme Carmen Dubois (Municipalité de Bex)
- M. P.-André Burnier (Municipalité de Gryon)
- M. Baptiste Guérin (Conseil communal de Bex)

Les représentants des parents ont été élus le 23 septembre 2021 à la Grande Salle du Parc de Bex.

○ Représentant les parents :

- Mme Isabelle Hermosilla (Gryon)
- Mme Jannick Badoux (secondaire)
- M. Cédric Parvex (primaire)

Les représentants des milieux associatifs ont été désignés, par la Directrice des écoles et la Municipale de Bex.

○ Représentant les milieux associatifs :

- Mme Lydia Genet (FSG)
- M. Enzo Antonelli (FC Bex)
- M. Domenico Chinelli (Le Minot)

Quant aux autorités scolaires, elles ont quant à elles été désignées directement au sein de l'Etablissement scolaire de Bex.

○ Représentant les autorités scolaires :

- Mme Claire Bertolini (Directrice)
- Mme Biljana Petrovic (enseignante primaire)
- Mme Hélène Auclair (enseignante secondaire)

Le Conseil d'établissement scolaire se compose donc, pour la législature 2021-2026, de 12 membres au total.

Son fonctionnement est régi par le Règlement adopté par les Autorités de Bex et Gryon et approuvé par le DFJC le 21 novembre 2010. Il est présidé par la représentante de la Municipalité, la Vice-présidence étant assurée par le représentant de la Municipalité de Gryon et le secrétariat par Mme Virginie Cossetto-Fankhauser, qui a été reconduite dans sa fonction.

Malgré la crise sanitaire, les membres se sont réunis cinq fois cette année : les 14 janvier, 18 mars, 3 juin, les 8 et 14 octobre 2021.

Différents sujets ont été abordés au cours de ces séances, notamment :

- l'entretien des bâtiments scolaires existants et les futurs éventuels projets de construction de nouveaux bâtiments scolaires,
- l'affichage numérique dans les classes,
- la Fête des écoles et les promotions,
- la crise sanitaire et l'impact du confinement sur les élèves,
- l'aménagement du parking de la Servanne,
- la mobilité douce sur le chemin de l'école,
- les déménagements de classes,
- l'aménagement des préaux scolaires,
- la transition entre la législature 2016-2021 et 2021-2026,
- les modifications du Règlement de l'EPS Bex,
- la fermeture de route prévue entre le Chêne et Fenalet due aux travaux sur la RC 715,
- la présentation du PEMS (présence des éducateurs en milieu scolaire).

L'assemblée annuelle des parents prévue à l'art. 9 du Règlement du conseil d'établissement pour, d'une part, que les représentants au sein du Conseil puissent rendre compte de leurs activités et, d'autre part, que les parents puissent exposer les éventuelles problématiques rencontrées en cours d'année, n'a pas pu être organisée cette année, en raison de la crise sanitaire. Elle est cependant prévue au printemps 2022, si la situation le permet, et sera organisée par les 3 représentants des parents.

TRANSPORTS SCOLAIRES

M. Alex Ecuyer a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année et par conséquent de mettre fin à sa collaboration avec la commune dans le cadre des transports scolaires.

A compter du 12 décembre 2021, les Transports Publics du Chablais ont donc repris la gestion de ces transports scolaires.

Le principal changement a été la création de la ligne de bus 119 pour les élèves domiciliés au Châtel et aux lieux-dits La Pelouse, Les Besses, Le Grand Chêne et La Pâtissière. Pour ce qui est des transports concernant les cours de piscine qui se déroulent à Ollon, tous les lundis et jeudis matin (4 classes par matinée), ceux-ci sont également assurés par les TPC.

Les Transports Publics du Chablais s'occupent également, depuis décembre 2021, des trajets scolaires des lignes 152 (Frenières, Les-Plans-sur-Bex) et 153 (Les Dévens, Fenalet-sur-Bex), auparavant effectués par CarPostal.

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SPORTS

POLICE

PRÉAMBULE

L'année 2021 représente le neuvième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 69 (71) personnes, soit l'équivalent de 68.13 (69.93) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 9 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 9 (6) postes de travail à 100 % ont été engagés. A l'inverse, 10 (7) membres ont quitté le corps. A relever qu'un aspirant (0) participe à la formation dispensée à l'Académie de police à Savatan, laquelle a débuté au mois de septembre.

FORMATION

Toujours en regard des contraintes sanitaires dues à la pandémie, des formations ont été à nouveau supprimées. Seules les principales, soit celles liées au tir, à la self-défense et au BLS – AED (massage cardiaque et emploi de défibrillateurs) ont été maintenues.

Le temps consacré à ces formations continues représente quelque 3'608 (2'082) heures, soit l'équivalent de 1.91 (1.11) ETP.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme à Bex le 6 novembre 2016 a trouvé son épilogue à la fin mars. Comme vous l'avez certainement vu dans la Presse, aucun grief n'a été retenu à l'encontre de notre collaborateur.

COMMISSIONS DE POLICE & ADMINISTRATIVE

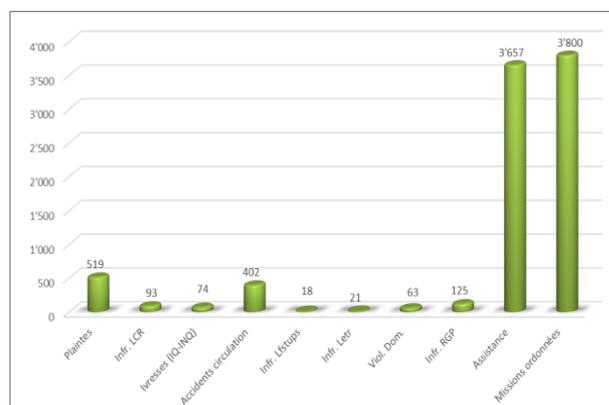
Les Commissions ont tenu 9 (4) audiences, dont 4 (2) à Aigle, 3 (1) à Bex et 2 (1) à Ollon. Elles se sont réunies pour : 8 (6) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 19 (6) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 31 (12) pour du stationnement sur des biens-fonds privés et 2 (0) pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2'702 (2'038) actes de poursuites, 145 (113) mandats d'amener, 106 (85) rapports de naturalisations et 138 (148) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Nous avons répondu à 8'772 (7'400) sollicitations, soit 24 (20) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 519 (455) plaintes, 402 (333) accidents de circulation, 74 (60) ivresses au volant, 18 (28) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 21 (21) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 93 (155) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 125 (110) dénonciations au Règlement de police et 63 (41) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.



MANIFESTATIONS

254 (231) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 7 (6) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel. En raison du coronavirus, 69 manifestations ont été annulées soit par les autorités fédérales et cantonales, soit par les organisateurs.

Nous avons délivré 97 (105) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et aucune (21) autorisation pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 8 (18) auxiliaires notamment pour les manifestations suivantes : Coupe du monde d'escalade – Villars Ultraks – Tour du Chablais – Balade dans le vignoble.

RADAR & AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'877'479 (1'930'421) automobilistes a été contrôlée. 14'339 (14'121) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,76 % (0,73 %). 21'275 (17'989) amendes d'ordre ont été traitées soit : 15'833 (13'314) radar – 5'442 (4'560) stationnement - 0 (6) LFstups .

Concernant les radars pédagogiques, ces appareils sont toujours systématiquement placés aux endroits jugés accidentogènes. Ils sont également employés pour des comptages et autres éléments statistiques, permettant d'anticiper des aménagements routiers afin d'augmenter la sécurité des usagers.

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 3'403 (2'751) élèves dans 203 (162) classes des 17 sites scolaires ont été visités (tous ces chiffres concernent l'année scolaire 2020-2021).

A relever que certaines classes n'ont pas pu être visitées en raison de la pandémie. S'agissant des patrouilleurs, il n'y a eu aucune formation, les écoles aiglones n'étant plus en mesure d'assurer le suivi après 50 ans d'activité.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 29 cas (35) de conflits, dont 15 (10) depuis la rentrée scolaire 2021 – 2022. Ces derniers ont nécessité 70 (65) entretiens de conciliation durant lesquels il a parlé avec 68 jeunes.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglones, les CFF et les TPC. 3 (2) nouveaux membres sont venus garnir l'effectif qui se monte actuellement à 15 personnes.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5'907 (3'842) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

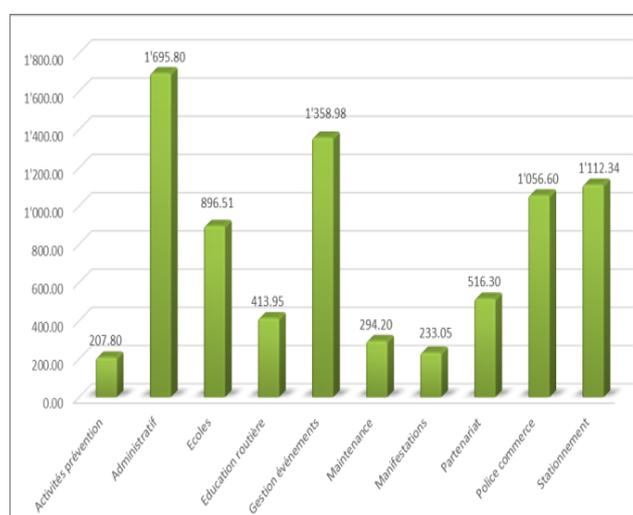
Toujours en raison de la pandémie, les traditionnels « café-rencontre » ont été suspendus. Ils reprendront lorsque les prescriptions sanitaires le permettront.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

En ce qui concerne la prévention des délits, plusieurs campagnes ont été élaborées sous une forme adaptée à la situation.

Au niveau de la circulation routière, les campagnes traditionnelles ont été diminuées, l'essentiel de celles-ci étant axées sur les nuisances sonores, notamment les véhicules modifiés ne répondant pas aux normes en vigueur.

Représenté en heures, le graphique ci-dessous démontre un panel des activités assurées par la police de proximité.



DIVERS

Le concept « Concorde » régissant la visite de personnalités ou certaines manifestations importantes, nécessite toujours la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer le dispositif cantonal. Même si de nombreuses manifestations ont été annulées au cours de l'année, notre apport de personnel représente 600 (500) heures de travail effectuées durant l'année (Sommet Biden/Poutine - RESOP).

Plusieurs collaborateurs, malades du COVID-19, ont subi les traitements médicaux nécessaires pour leur guérison et ceux ayant été en contact avec des personnes testées positive, ont dû être mis en quarantaine.

À relever que nous n'avons heureusement pas eu de collaborateurs gravement atteints dans leur santé.

La collaboration avec la Police cantonale, dans le cadre de la collaboration renforcée, baptisée « projet CoRe » est toujours d'actualité.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater dans le chapitre « Effectif », plusieurs collaborateurs ont quitté notre entité au cours de l'année. À relever que le motif principal des démissionnaires était de pouvoir intégrer un grand Corps de police et avoir, le moment venu, la possibilité d'arrêter de travailler dans un tournus 24/24h, soit au profit d'un horaire de jour.

Afin de pallier aux places vacantes, nous avons mis de nombreuses annonces dans la presse, sans obtenir le succès escompté puisque nous sommes toujours à la recherche de 5 collaborateurs. À relever que cette problématique dépasse largement le Chablais puisque l'ensemble des entités du Canton de Vaud recherchent actuellement environ 50 policiers.

Il devient dès lors primordial de trouver des solutions afin de maintenir le personnel policier actuel, en harmonisant notamment les statuts entre les différentes entités du Canton.

Bien que certaines solutions se profilent au niveau cantonal, il est également impératif que la Police du Chablais vaudois reste une entité formatrice et continue à engager des aspirants policiers, ceci afin de repourvoir aux places vacantes.

SERVICE DU FEU

Pour le service du feu : Major David Roulet

EFFECTIFS AU 30 NOVEMBRE 2021

	Off	Sof	App	Sap	Total
Etat-major : déjà comptabilisé dans les sites	9	0	0	0	9
Détachement premier secours Villars	6	5	4	17	32
Détachement d'appui Villars		1		3	4
Détachement premier secours Bex	8	10	1	13	32
Détachement d'appui Bex	1		1	11	13
Détachement premier secours Gryon	5	4	2	9	20
Détachement d'appui Gryon				6	6
Détachement premier secours Ollon	5	5		12	22
Détachement d'appui Ollon				4	4
EFFECTIFS au 30 Novembre 2021	34	25	8	75	142

Effectifs au 1^{er} janvier 2022 – Prévision : 140**CODIR**

Président	Daniel Hediger	Municipal - Bex
	Georges Vittoz	Municipal - Gryon
	Diane Morattel	Municipale - Ollon

ÉTAT-MAJOR

Commandant	Maj David Roulet
Remplaçant	Cap Paul Von der Mühl
Responsable administration	Cap Claudia Rouge
Responsable instruction	Cap Sylvain Burnier
Responsable logistique	Cap Sébastien Baillif
Chef de site Villars	Cap Laurent Nicolier
Chef de site Bex	Cap Marco Tirocini
Chef de site Gryon	Cap Olivier Sprenger
Chef de site Ollon	Cap Roberto Valterio

RECRUTEMENT POUR 2022

Pour Villars :	3
Pour Bex :	3
Pour Gryon :	0
Pour Ollon :	2
Total :	8

COURS D'INTRODUCTION POUR RECRUES

Les personnes recrutées en 2020 ont suivi leur cours de formation de base FB01. Celui-ci a été organisé par le SDIS de Leysin au mois de mars. Durant l'année, elles auraient dû suivre l'école de formation avec les SDIS du Chablais, des Fortifications et du Haut-Lac, qui a pour but d'approfondir leurs connaissances et ainsi mieux les intégrer dans leur site respectif, mais celle-ci a été annulée en raison de la pandémie, comme l'année précédente. Nous avons mis en place une structure de formation dans les sections.

RAPPORT DE L'INSTRUCTION

Exercices et formations 2021

La durée totale des exercices pour le SDIS les Salines se monte environ à 4'100 heures. En 2020, nous étions à plus de 4'400 heures y compris les formations DAP, DPS, chauffeurs et APR. Nous avons dû nous adapter à la pandémie afin de pouvoir continuer nos formations sans avoir de problème de cluster. Nous avons donc créé des sections fixes à différentes dates afin de ne pas nous croiser.

Cette année, nous avons travaillé sur plusieurs thèmes en reprenant la base, échelle, hydraulique, etc. Nous avons aussi pu continuer à nous entraîner avec le matériel reçu en 2020, les TP 2000 Cobra. En effet, des bâtiments voués à la démolition ont pu être utilisés à l'échelle 1:1 avec ces lances.

Nous sommes également allés au centre de formation de l'IFA à Balsthal pour nous entraîner dans les feux de parking souterrain, soit deux fois au mois de mai, en remplacement de 2020, et une fois au mois d'octobre. Ceci nous a permis de nous confronter à des feux réels dans diverses situations au plus proche de la réalité.

L'école de formation a été supprimée en 2021 à cause des restrictions sanitaires. En effet, étant donné que nous avons mis en place des sections fixes, il n'était pas envisageable d'envoyer nos recrues se mélanger.

Nous avons eu un cours de cadre à la fin de l'année, dont les thèmes étaient adaptés à nos moyens d'interventions actuels. Un poste était sur les structures des bâtiments afin de pouvoir travailler de manière correcte avec la lance Cobra Cold-Cut. Un autre poste était le nouveau VPC, Véhicule Poste de Commandement. C'est celui du SPSL de Lausanne qui est venu, car celui de Riviera était déjà occupé. Le dernier poste concernait des exercices de prise de décision sur des thèmes récurrents comme les feux de véhicules et les interventions ABC, en marge du thème de formation 2022.

Cours ECA-FSSP-FVSP

158 jours inscrits pour 28 cours différents dont 13 avec une formation FOAD (Formation Ouvert A Distance) en amont du cours.

Bon taux de participation, mais les participants ont de la peine à faire leurs FOAD et nous devons constamment faire des rappels aux gens, ce qui prend beaucoup d'énergie aux responsables de l'instruction et aux chefs de site.

Très bon retour des participants, lors des cours ECA.

Une des grosses problématique, rencontrée en fin d'année est l'obligation par l'ECA du pass Covid. En effet, nous avons appris le vendredi après-midi le fait que les participants doivent avoir le pass dès le lundi. Beaucoup n'ont pas pu ou voulu se faire tester afin de pouvoir aller au cours, ce qui a péjoré les cursus de formation. Car si des cours, respectivement des cursus de cours, n'ont pas pu être suivis en 2021, ils devront le faire en 2022 et donc utiliser les jours de cours à disposition pour d'autres formations.

Le concours cantonal de la FVSP a été annulé cette année encore.

Nous avons pu engager des équipages ainsi qu'un Tonne-Pompe au cours fédéral ABC à Monthey, fin août – début septembre, afin de soutenir la CSSP et la CIMO dans la formation des instructeurs et des chefs d'interventions dans le domaine atomique, biologique et chimique.

Opérationnel

Une année riche en enseignement à tirer qui a été particulièrement intensive pour le SDIS des Salines, au travers de nos différents engagements. En effet, nos 4 sites opérationnels ont été mis à contribution à travers plusieurs missions de sauvetage (personnes et/ou animaux), technique, extinction et événements naturels. Ces événements nous ont permis de mettre en exergue nos forces et nos faiblesses qui ont été nettement influencées par la crise du Covid-19. En effet, l'expérience de nos cadres et la volonté de nos sapeurs ont permis d'honorer l'ensemble de nos interventions de façon exemplaire. Cependant, les automatismes se perdent sans entraînement et les nouvelles adjudications de matériel fourni par l'ECA nécessitent beaucoup d'investissement de chacun.

Effectif et personnel

Trouver et former de nouveaux sapeurs, une urgence vitale ! Sans volonté de vouloir peindre le diable sur la muraille, nous sommes arrivés à un stade critique de manque de personnel, à tous les niveaux. En effet, le manque de personnel d'intervention en journée s'accroît de mois en mois, ce qui pèse sur la troupe en général. Une intervention durant le mois d'octobre sur le site de Villars-sur-Ollon a manqué de peu de virer au drame, car aucun chef d'intervention n'était disponible pour en prendre la direction dans l'immédiat. Le manque de chef d'intervention n'est malheureusement pas seulement une problématique uniquement réservée aux sites de montagne. En effet, les OI de Bex et Ollon sont également dans le rouge principalement en journée et durant les périodes de vacances. Dès lors, les Communes d'Ollon, Bex et Gryon, avec notre soutien, doivent urgemment trouver de nouveaux moyens de recruter, d'intéresser et de sensibiliser les habitants de nos sites opérationnels dans le but de renforcer nos rangs. Un groupe de travail a été créé au sein de notre SDIS afin de trouver de nouvelles méthodes de recrutement.

Conclusion

En conclusion, l'année a été difficile à organiser mais nous avons réussi à garder un bon niveau de formation. En séparant les sections nous savions que nous risquions de créer un déséquilibre, mais finalement les sapeurs ont travaillé ensemble ce qui a permis aux personnes ayant un peu plus de difficulté de se remettre à niveau.

Le retour des exercices en commun a été une agréable surprise car les gens y sont revenus.

SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

En complément de l'entretien courant du réseau, des réservoirs et des installations, le service des eaux a été sollicité sur plusieurs chantiers, dont notamment :

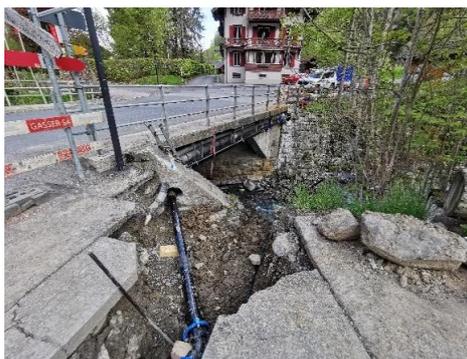
- assainissement de la ruelle du Marché : pose de la nouvelle conduite DN150 en direction de l'Hôtel de Ville avec de nombreux raccordements privés



- chemin de la Rosse : remplacement de 30 mètres de conduite DN125



- Les Plans-sur-Bex : installation d'une prise d'eau de secours sur la conduite de la Rippaz



- conduite entre le Lué-Mou et Solalex : suite à des intempéries extrêmement violentes, les matériaux fins ont été lavés par les forts ruissellements et la conduite en fonte DN150 a été mise à nu sur plus de 35 mètres. Cette dernière a dû être isolée avec un géotextile sur toute sa longueur pour permettre un remblayage avec les matériaux situés à proximité



- WC piste Vita : tirage d'une alimentation d'eau depuis le Plantex



- le Lovaret : une fuite avec présence de doline en dessus du stand de tir des Posses a amené le service des eaux à remplacer 140 m de conduite DN150



Le service des eaux a aussi :

- procédé aux relevés des piézomètres durant l'ensemble de l'année ;
- contrôlé et entretenu les coupe-pressions, les purges et les réservoirs ;
- déplacé et révisé des bornes hydrantes ;
- entretenu l'installation à ultra-violets à Anzeinde ;
- relevé systématiquement les fuites du réseau à Bex ;
- ouvert et fermé les installations d'arrosage des vignes ;
- ouvert, entretenu et fermé les fontaines.

Le service a été également sollicité pour :

- l'entretien du réseau de défense incendie des tunnels autoroutiers de l'Arzillier ;
- la réparation de 19 fuites sur le réseau communal et 14 sur des réseaux privés ;
- 40 détections de fuite sur des conduites privées ;
- 25 suppressions, remplacement ou installations de vannes de prise ;
- l'entretien et les réparations diverses dans les bâtiments communaux.

Le service a aussi effectué 165 opérations relatives aux compteurs d'eau (pose de nouveaux compteurs avec télé relevé, échange de compteurs bloqués et nouvelles concessions).

STEP

Sur cette année, nous avons effectué 50 analyses et la Direction Générale de l'Environnement a procédé à 12 contrôles donnant des résultats conformes à la législation.

Nous avons aussi fait analyser nos boues par le laboratoire Sol-Conseil ; les rejets des métaux lourds sont en conformité avec la législation.

RÉSEAU

Le curage ponctuel du réseau a été effectué selon le plan de rotation. D'autres interventions ont été nécessaires comme le contrôle périodique des STAP (station de pompage) et des déversoirs. Le personnel de la STEP a effectué trois analyses pour la mini-STEP de Pont-de-Nant et une analyse sur une mini-STEP privées. Le personnel de la STEP a également participé à la mise en service de la mini-step de la Benjamine qui traite depuis 2021 toutes les eaux usées du plateau de Solalex.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes.

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Bex (art. 100)

le Conseil communal de Bex :

- vu le préavis n° 2022/10 ;
- vu le rapport de la commission de gestion ainsi que les comptes 2021 présentés par la Municipalité ;
- ouï le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2021 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Bex, le 11 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  A. Cherubini

Le Secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer border contains the text 'CANTON DE VAUD' at the top and 'MUNICIPALITE DE BEX' at the bottom. The inner border contains 'LIBERTÉ ET PATRIE' at the bottom. The center features a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner.

FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Voir annexes